

PROJET de **P**ERFORMANCE **F**ÉDÉRAL



2020/2024

Partie 1 sur 2 : 2017 /2020

SOMMAIRE

ANALYSE DE LA FEDERATION SUR L'OLYMPIADE 2013-2016

COMPETITIONS DE REFERENCE 2017 – 2024 ET OBJECTIFS SPORTIFS DE LA FEDERATION

STRATEGIES FEDERALES DU PROJET DE PERFORMANCE 2017 – 2024

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL – Triathlon

1- SPORTIFS	18
2- DECLINAISON DES DEUX PROGRAMMES	27
3. CONVENTION PARALYMPIQUE ET/OU PRISE EN COMPTE DES SPORTIFS EN SITUATION DE HANDICAP.	35
4. PRISE EN COMPTE RENFORCEE DU SPORT DE HAUT NIVEAU FÉMININ	37
5. PRISE EN COMPTE DES SPORTIFS ISSUS DES REGIONS ULTRAPERIPHERIQUES	
39	
6. DETECTION, IDENTIFICATION ET ACCOMPAGNEMENT	40
7. ENCADREMENT	46
8. PROGRAMMATION ET FINANCEMENT	49
9. EVALUATION	51
ANNEXES	52

ANALYSE DE LA FEDERATION SUR L'OLYMPIADE 2013-2016

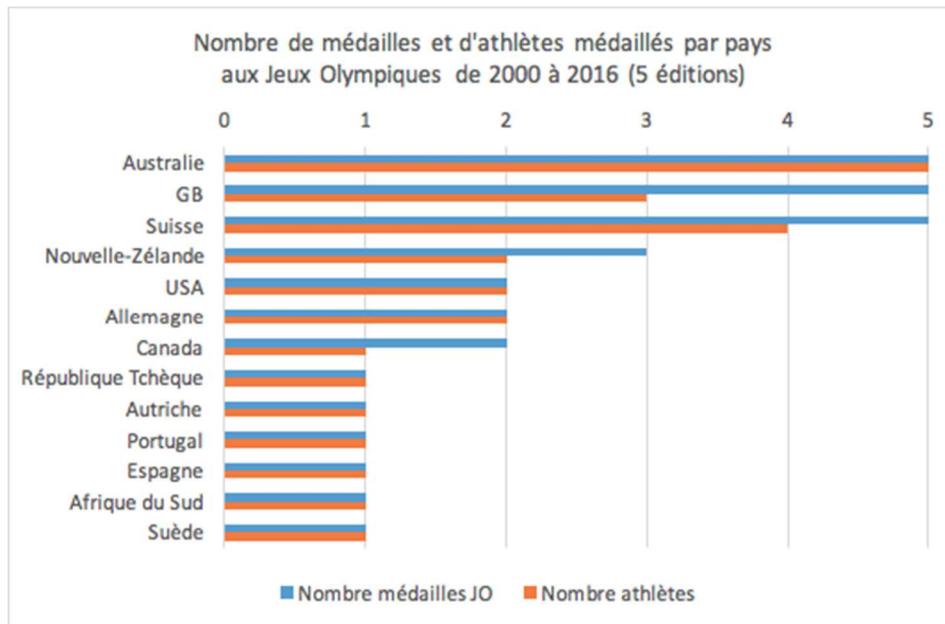
L'ambition clairement affichée aux Jeux Olympiques et Jeux Paralympiques de Rio était de remporter au moins deux médailles, une lors de chacun des Jeux, à minima de terminer finaliste. Glawdys Lemoussu prendra la médaille de bronze dans la catégorie PT4 tandis que Vincent Luis terminera à la 7^{ème} place, à 29 secondes du podium espéré.

- **Triathlon Courte Distance “Olympique” - Elite**

Depuis l'entrée du triathlon au programme olympique, sur les 5 éditions qui se sont déroulées, **25 sportifs** représentant **13 pays** se sont partagés **30 médailles**.

Si depuis 2000, l'Australie a toujours été médaillée chez les femmes, cela n'a pas été le cas à Rio. A l'inverse, la Grande-Bretagne décroche ses premières médailles en 2012. La France, avec sept places de finalistes, soit autant que l'Espagne qui a elle décroché une médaille avec Javier Gomez en 2012, est le pays qui compte le plus de finalistes sans pour autant avoir de médaillés.

PAYS	F	H	Nombre de finalistes différents	Nombre de places de finalistes	Ratio
SUISSE	4	3	7	10	0,7
AUSTRALIE	6	1	7	9	0,8
ETATS-UNIS	6	2	8	8	1
GRANDE-BRETAGNE	4	2	6	8	0,75
FRANCE	2	5	7	7	1
ESPAGNE	2	3	5	7	0,7
NOUVELLE-ZELANDE	1	2	3	6	0,5
ALLEMAGNE	-	4	4	5	0,8
PORTUGAL	1	1	2	3	0,66
CANADA	-	1	1	2	0,5
DANEMARK	-	1	1	2	0,5
AFRIQUE DU SUD	-	2	2	2	1
KAZAKHSTAN	-	1	1	1	1
REPUBLIQUE TCHEQUE	-	1	1	1	1
AUTRICHE	1	-	1	1	1
BELGIQUE	1	-	1	1	1
BERMUDES	1	-	1	1	1
CHILI	1	-	1	1	1
ITALIE	1	-	1	1	1
JAPON	1	-	1	1	1
SUEDE	1	-	1	1	1
BELGIQUE	-	1	1	1	1
RUSSIE	-	1	1	1	1



Côté triathlon, nous avons donc appris que six des huit triathlètes ayant remporté au moins une des étapes de la série mondiale de triathlon (WTS), dont Vincent Luis, ont terminé dans les huit premiers à Rio. Quatre de ces athlètes (A. et J. Brownlee, M. Mola, J. Gomez) avaient remporté trente-et-une des trente-cinq victoires (surlignés en jaune) et quatre autres ont obtenu une seule victoire. A ce jeu-là, le sud-africain Henri Schoeman a pris la 3^{ème} place aux Jeux, et gagné « son » éprouve, la grande finale, après Rio.

Rang JO	Nom Prénom
1	Brownlee Alistair (GBR)
2	Brownlee Jonathan (GBR)
3	Schoeman Henri (RSA)
4	Murray Richard (RSA)
5	Pereira Joao (POR)
6	Van Riel Marten (BEL)
7	Luis Vincent (FRA)
8	Mola Mario (ESP)
...	...
18	Fernando Alarza (ESP)
Blessé	Javier Gomez Noya (ESP)

Du côté des femmes, l'analyse est quelque peu différente. Si chez les hommes, nous pouvons affirmer que 4 hommes ont dominé l'olympiade, chez les femmes il y a eu la championne olympique Gwen Jorgensen et les autres. Sa domination a été sans partage. L'américaine a remporté près de la moitié des étapes de WTS sur les 4 dernières années (17 sur 35).

Les autres finalistes à Rio étaient elles aussi identifiées. Elles ont comme points communs une longue expérience au niveau mondial (elles ont entre 27 et 34 ans ; moyenne d'âge 31 ans), ce qui représente une légère différence avec les hommes où certains finalistes et demi-finalistes ont

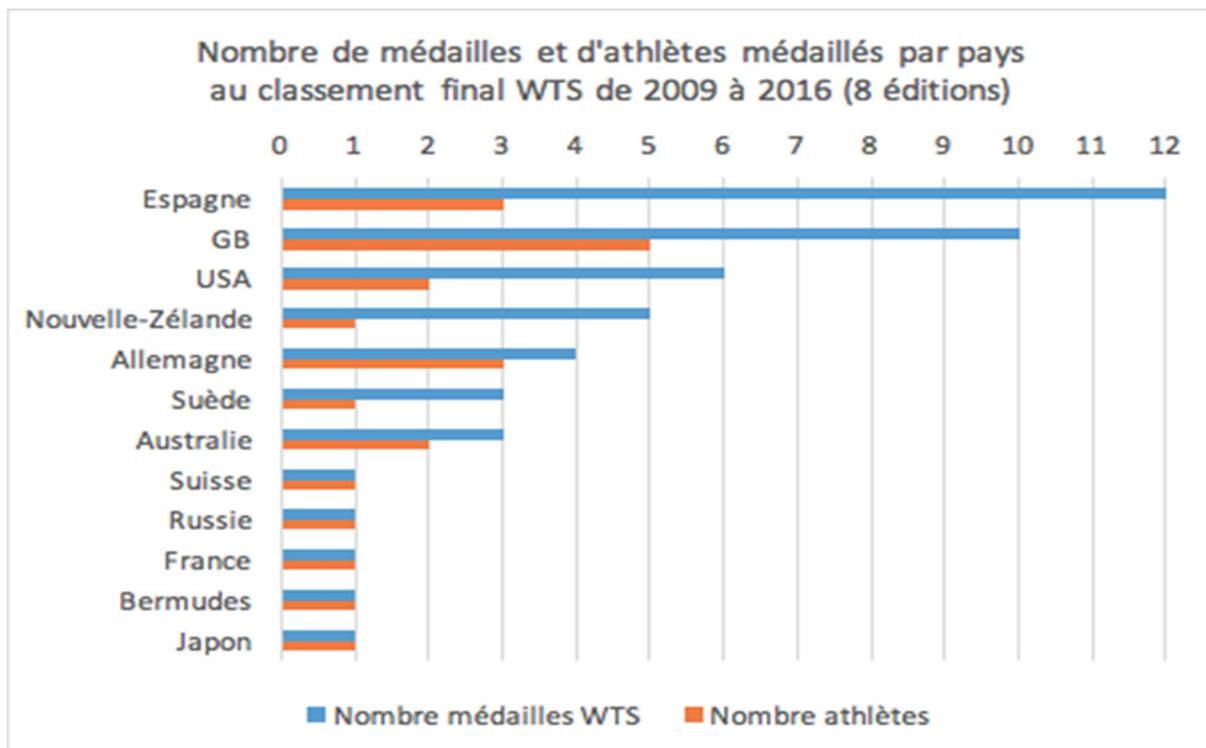
émergé au niveau mondial en fin d'olympiade (concept de "rising star" (étoiles montantes)), ainsi que des performances de premier rang sur WTS au cours des 6 dernières années (sans forcément accéder systématiquement à la victoire ; exemple d'Andréa HEWITT 5 fois médaillée sur le classement final WTS depuis 2009, ou encore l'olympiade atypique de Nicola SPIRIG qui n'a quasiment pas couru sur le circuit WTS mais il s'agissait aussi de son 4^e cycle olympique).

5 des 8 finalistes de Rio avaient déjà gagné au moins 1 étape WTS sur l'olympiade 2009-2012, les 3 autres ayant obtenu à minima une place de top 6 sur la même période, une capacité à (re)devenir performante lors des 2 dernières années du cycle olympique, pour se qualifier aux JO dans un premier temps, puis dans un second temps s'y préparer et y être efficient, ce qui pour le coup est un trait commun aux hommes.

Rapport aux étapes WTS, on peut noter que les USA et la Grande-Bretagne totalisent respectivement 21 et 10 victoires entre 2013 et 2016 avec 4 athlètes différentes pour chacune de ces 2 nations. Seules Flora DUFFY (Bermudes, 2 victoires) et Anne HAUG (Allemagne, 2 victoires) font exception à cette hégémonie. Et donc des nations pourtant historiquement fortes chez les femmes comme l'Australie ou la Nouvelle-Zélande ne comptent aucune victoire sur ce circuit depuis 2013 et aucune médaille aux Jeux Olympiques.

Notre meilleure représentante, sans chance de médaille, s'est blessée et a laissé son dossard à une triathlète âgée de 21 ans, championne du monde Espoirs en 2015, 3^{ème} des championnats du Monde Junior en 2014. Par le jeu de quota refusé par plusieurs pays, un autre dossard a échu une autre jeune triathlète, championne d'Europe Junior en 2016, âgée de 19 ans. Ces jeunes femmes ne pouvaient être représentatives d'un niveau mondial à Rio. Nous savons que leur chemin vers l'excellence sera long, il sera détaillé dans la partie consacrée aux féminines.

Les compétitions de référence pour la discipline Triathlon Courte Distance (Olympique) sont les étapes de la série "World Triathlon Series" (WTS) qui constituent le championnat du Monde. Depuis 2009, la fédération internationale de triathlon a mis en place un championnat du monde sur une série de compétitions, la WTS. Depuis sa création, deux athlètes s'illustrent particulièrement: Andréa Hewitt, 5 fois médaillée, et Javier Gomez 7 fois médaillé. 21 athlètes représentant seulement 12 pays se distribuent 48 médailles. En 2015, la France décroche sa première médaille avec Vincent Luis 3^{ème} du classement WTS. Pour rappel, les derniers podiums mondiaux sont ceux d'Olivier Marceau (or) en 2000 et Frédéric Belaubre (bronze) en 2006 sur la course d'un jour.



Le bilan “quantitatif” de l’olympiade des résultats obtenus sur ces étapes fait ressortir que l’évolution globale des performances de nos meilleurs athlètes n’a pas été assez suffisamment significative depuis 4 ans pour asseoir une position durable sur les podiums des championnats du Monde et des Jeux Olympiques. Aujourd’hui, nous sommes en capacité d’obtenir régulièrement des places de finalistes, et cela a encore été le cas en 2016 lors des Jeux Olympiques de Rio (Vincent Luis 7^{ème}). Le nombre de victoires et de podiums sur ces épreuves est resté insuffisant entre 2009-2012 et 2013-2016 pour que l’on puisse être régulièrement présent sur les podiums mondiaux. Seul Vincent LUIS sur la saison 2015 a su être régulier à ce niveau de résultats (4 podiums sur les étapes de la WTS et une 3^{ème} place aux championnats du Monde (classement général final de la WTS en 2015)). Chez les femmes, depuis 2009 nous savions que nous vivrions une période olympique difficile, marquée par l’absence de triathlètes représentatives d’un niveau mondial dans la catégorie de compétition Elite.

	Hommes 2009-2012		Hommes 2013-2016		Femmes 2009-2012		Femmes 2013-2016	
Participations WTS	114	100,0%	101	100,0%	51	100,0%	28	100,0%
Victoire	0	0,0%	1	1,0%	0	0,0%	0	0,0%
Podium	5	4,4%	8	7,9%	3	5,9%	0	0,0%
Top 6	19	16,7%	22	21,8%	6	11,8%	1	3,6%

Si l'on considère les 6 épreuves les plus importantes de l'olympiade (les 4 Grandes Finales WTS, le test event de Rio en 2015 et les JO de Rio en 2016) on dénombre :

- 1 deuxième place lors du Test Event de Rio en 2015
- 5 places de finaliste (2 sur la Grande Finale de 2013 à Londres, 1 sur celle de 2015 à Chicago, 1 sur le Test Event 2015, 1 sur les JO de Rio en 2016).

Vincent Luis a réalisé 5 de ces 6 résultats.

- **Paratriathlon**

L'annonce officielle de la présence de la discipline "triathlon" au programme des Jeux Paralympiques de RIO 2016 a été faite en décembre 2010. Le Championnat d'Europe d'Alanya en juin 2013 a vu la création de la première équipe de France officielle.

Les catégories de handicap, leur dénomination ont évolué au cours de la dernière olympiade. Jusqu'en 2013, on dénombrait 7 catégories, puis 5 catégories entre 2014 et 2016.

L'annonce des catégories retenues pour les JP de Rio a été faite en deux temps. Tout d'abord en juillet 2014 avec la détermination de 4 des 6 catégories, puis en octobre 2014 avec la totalité des catégories et du sexe concerné pour un total de 60 dossards femmes et hommes confondus.

L'identification des catégories paralympiques a déclenché une accélération dans le développement de la discipline.

Le support des fédérations nationales, les transferts de talents et la motivation des sportifs ont permis d'élever à la fois les niveaux de performances et la densité de la concurrence.

En revanche, nous avons pu constater une évolution à deux vitesses car les autres catégories ont connu une stagnation voire une régression. L'offre de compétition et la qualité des épreuves organisées par WT (World Triathlon, Fédération Internationale) n'a cessé de s'améliorer pour atteindre le standard de la série mondiale Triathlon en fin d'olympiade. La réglementation internationale a été systématiquement retouchée saison après saison entre 2013 et 2016, ce qui a exigé toute l'attention des cadres techniques afin de rester dans la course aux dossards et aux médailles.

Depuis 2013, la France a toujours décroché des médailles à l'occasion des championnats du Monde et notamment sur des catégories paralympiques.

Année Catégorie I.T.U.	2013	2014	2015	2016
	7	5	5	5
Championnat d'Europe	ALANYA 2 médailles	KITZBÜHEL 2 médailles	GENÈVE 2 médailles	LISBONNE 5 médailles
Championnat du Monde	LONDRES 3 médailles	EDMONTON 3 médailles	CHICAGO 2 médailles	ROTTERDAM 4 médailles

A Rio, deux pays se distribuent 4 médailles, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Depuis l'entrée du triathlon au programme des JP, ces deux pays ont mené une politique de détection à grande échelle, et ils se sont dotés de moyens humains, financiers et matériels très importants. A titre

d'illustration, leurs sportifs sont rémunérés, et les guides des PT5 femmes en Grande-Bretagne sont au nombre de trois pour deux sportives. Ainsi, sur chaque compétition, ils disposent d'un guide supplémentaire en cas de nécessité.

Pour exemple, le budget de British Triathlon consacré au Paratriathlon est de 3,48 millions d'euros sur la période 2013-2017

L'Australie a aussi été proactive pour permettre à Michellie Jones, médaillée d'argent aux JO de 2000, d'être la guide de Katie Kelly pour décrocher l'or en PT5.

La France avec 5 sélectionnés (4ème contingent) décroche 1 médaille de bronze avec Gwladys Lemoussu.

- 4 médailles: GBR (11 sélectionnés), USA (10 sélectionnés)
- 2 médailles: NED (3 sélectionnés), ITA (3 sélectionnés)
- 1 médaille: FRA (5 sélectionnés), MAR (1 sélectionné), ESP (4 sélectionnés), AUS (6 sélectionnés), CAN (3 sélectionnés), GER (2 sélectionnés)

La moyenne d'âge des 18 médaillés des JP RIO 2016 est de 30 ans (détail F = 28 / H = 33).

La moyenne d'âge des 60 sélectionnés des JP RIO 2016 est de 33 ans (33,35)

La moyenne d'âge des 5 français sélectionnés JP RIO 2016 est de 34 ans.

- Femmes: Gwladys (27), Elise (29) = 28 ans
- Hommes: Maxime (31), Yannick (41), Stéphane (41) = 38 ans

Deux médaillés ont moins de 20 ans, Grace Norman championne paralympique en PT4 (médaillée 36 heures plus tard sur le 400m en athlétisme), et Stefan Daniel (champion du Canada Junior en 2015 chez les valides)

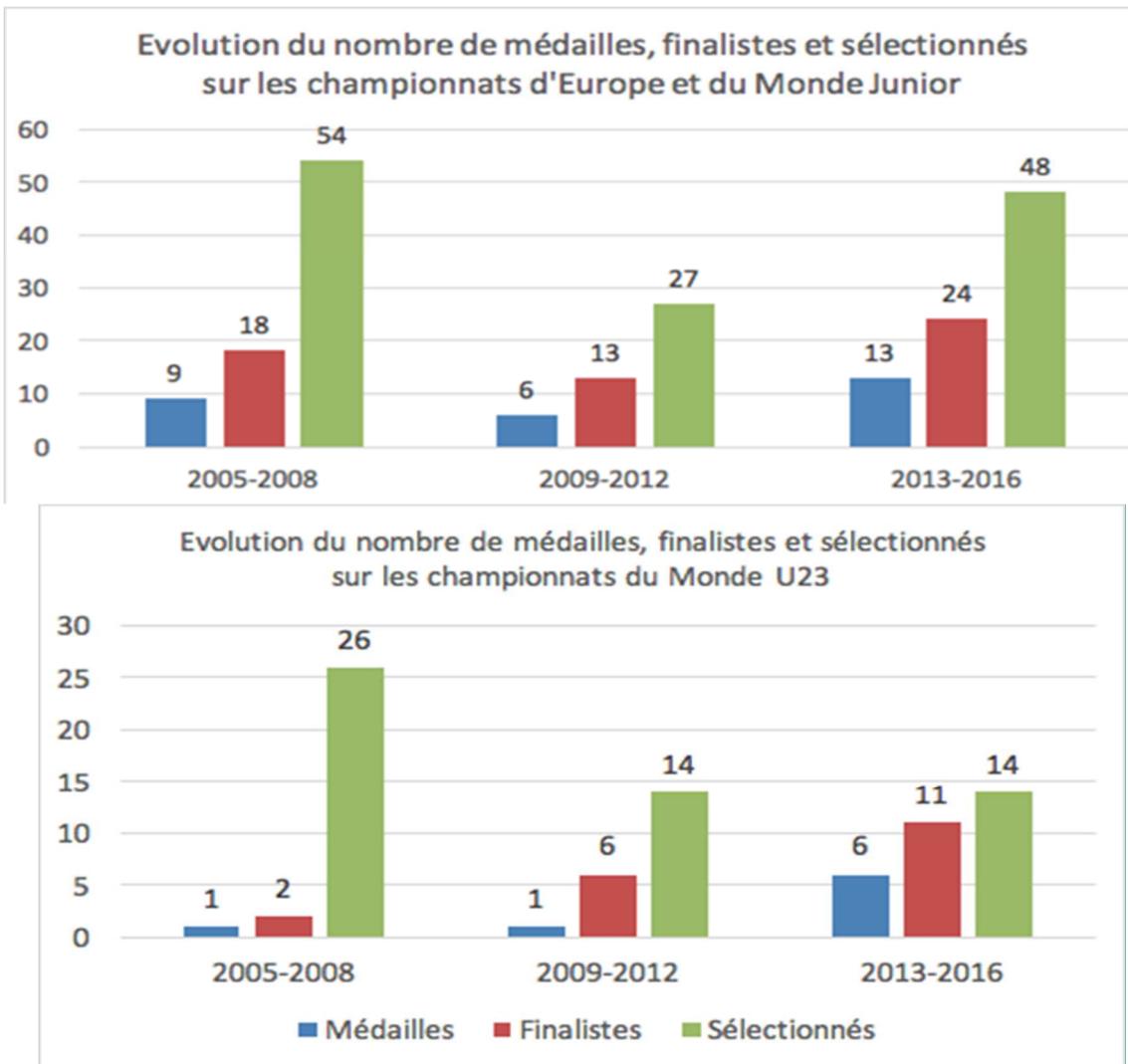
- **Triathlon Courte Distance "Olympique" - U23 et Junior**

Les résultats obtenus sur les compétitions internationales de référence dans les catégories jeunes (Junior et U23) ont été remarquables sur l'olympiade précédente. Ils témoignent de l'émergence d'un certain nombre de sportives talentueuses et de sportifs talentueux, qui se sont investi-e-s fortement dans leur projet sportif depuis plusieurs années et qui ont été accompagnés-ées au sein du projet national jeune de la FFTRI depuis 2009.

Si l'on comptabilise le nombre de médailles puis le nombre de places de finalistes obtenues, tant chez les femmes que chez les hommes, lors des championnats du Monde de 2013 à 2016, la France se hisse au 1er rang des nations tant chez les juniors (5 médailles et 8 places de 4 à 8) que chez les U23 (6 médailles et 11 places de 4 à 8), ce qui marque une évolution positive par rapport à l'olympiade de Londres.

Place mondiale de la France (Junior à gauche et U23 à droite)

	2013 à 2016				2013 à 2016		
	Rang	Médailles	Finalistes		Rang	Médailles	Finalistes
France	1	5	8	France	1	6	11
Allemagne	1	5	8	Australie	2	4	7
Grande-Bretagne	3	4	10	Espagne	3	3	6
USA	4	4	5	Canada	4	2	8
Australie	5	2	8	Grande-Bretagne	5	2	6
Canada	6	1	5	Allemagne	6	2	4
Espagne	10	0	3	USA	7	1	5
Nouvelle-Zélande	13	0	1	Nouvelle-Zélande	14	0	1



- **Triathlon "Relais Mixte"**

Le format relais mixte par équipe (2 femmes + 2 hommes) vient d'être ajouté au programme des Jeux Olympiques de Tokyo.

Ce format est au programme de plusieurs championnats (Europe et Monde, en Elite, U23, Junior et Youth) et la France y obtient régulièrement de très bons résultats.

De 2010 à 2017, sur les 8 dernières éditions des championnats du Monde de Relais Mixte Elite, la France a toujours terminé entre 1ère et 6ème (1 victoire, 3 fois 2ème, 4 fois entre 4ème à 6ème).

- **Duathlon Courte Distance et Triathlon Longue Distance**

Pour ces deux disciplines, les championnats du Monde sont l'unique compétition de référence. Depuis 2009, l'objectif est d'y sélectionner des sportifs qui ont démontré un potentiel d'y décrocher une médaille.

L'analyse de l'olympiade classe la France au premier rang pour ces deux disciplines.

En duathlon, la France est la seule nation avec l'Angleterre à avoir remporté 2 titres mondiaux au cours des 4 dernières années. 8 médailles ont été obtenues (4 F / 4 H) au cours des 4 dernières années sur les 24 distribuées soit 33%.

DUATHLON - TABLEAU DES MÉDAILLES 2013 - 2016 CUMUL FEMMES / HOMMES					
Rang	Nation	OR	ARGENT	BRONZE	Total
1	FRA	2	3	3	8
2	GBR	2	0	1	3
3	ESP	1	2	2	5

En triathlon longue distance, la France a décroché l'ensemble des titres décernés dans la catégorie homme avec trois hommes différents: Bertrand Billard, Cyrille Viennot et Sylvain Sudrie et près de 30% des médailles distribués chez les hommes et femmes, sans qu'aucune femme ne soit sélectionnée (58% des médailles distribuées uniquement chez les hommes).

TRIATHLON LD - TABLEAU DES MÉDAILLES 2013 - 2016 CUMUL FEMMES / HOMMES					
Rang	Nation	OR	ARGENT	BRONZE	Total
1	FRA	4	2	1	7
2	DAN	1	3	0	4
3ex	GBR et USA	1	0	1	2

- Analyse qualitative identifiant les points forts et points faibles de la stratégie mise en place de 2013 à 2016 :

Points forts :

- Définition du niveau de performance sportive attendu (modalités de sélection en équipe de France, niveaux de classification et les critères d'inscription sur les listes ministérielles),

- Démarche de projet structurante (buts/objectifs et moyens) qui fédère différents acteurs,
- Démarche d'accompagnement individuelle qui respecte les singularités de chacun quelle que soit la structure, relations et connaissances des sportifs et de leur environnement (mieux connaître, c'est pouvoir mieux agir),
- Grilles d'évaluation et filtre de lecture et d'analyse des performances,
- Connaissance fine de ce qu'est le triathlon au plus haut niveau mondial grâce à l'analyse de l'activité que nous effectuons,
- Connaissance fine du niveau de nos sportifs, individuellement, des domaines dans lesquels ils sont performants, ceux dans lesquels ils peuvent et doivent encore s'améliorer,
- Bonne capacité à comprendre et expliquer pourquoi un sportif a été performant, ou pourquoi il ne l'a pas été sur une compétition ou une période de compétitions,
- Réorganisation de moyens (humains et financiers) autour de nos sportifs identifiés
- Une équipe technique et médicale qui fonctionne bien et qui travaille pour un but commun
- Priorisation de l'utilisation des moyens humains, financiers et matériels en fonction des disciplines

Points faibles :

- Fragilité, incertitude, faiblesse de la structure économique de la discipline. Le triathlon n'est pas un sport professionnel au sens premier du terme. Or, s'investir et investir en aveugle de son avenir professionnel représente un obstacle de taille. Certes les primes de classement sont importantes pour les toutes meilleures et les tout meilleurs athlètes mondiaux, et associés à des contrats publicitaires, à des contrats d'image, peuvent générer des revenus relativement conséquents, mais l'absence d'un secteur professionnel est révélatrice de la fragilité du poids économique de la discipline. Les emplois de l'Etat, les emplois des collectivités territoriales, les autres soutiens à l'emploi ne suffisent pas à assurer un métier à chaque athlète pourtant présent sur liste ministérielle Elite ou Senior.
- Manque de références sportives d'un grand nombre de dirigeants (confusion entre épreuves nationales et épreuves internationales) quant au prix à payer pour obtenir une médaille mondiale, qui plus est une médaille olympique (niveau sportif, nombre d'années d'entraînement et de compétition, soutien économique).
- Faible appropriation du projet de haut niveau dans les territoires : nombre de structures de formation avec label ministériel ou fédéral peu nombreuses.
- Faible taux de professionnalisation des entraîneurs à orientation haut niveau et accès vers le haut niveau, et/ou experts dans un domaine,
- Peu d'entraîneurs ont une connaissance du système et du niveau de compétition à l'environnement international (prérequis et mise en œuvre).
- Faible professionnalisation des entraîneurs de clubs. Les entraîneurs salariés sont peu ou pas mobilisés sur des missions d'entraînement d'accès vers le haut niveau.
- Difficultés, voire impossibilités, à soutenir économiquement les entraîneurs d'athlètes sur liste Elite, Senior.
- Transferts de talents d'une discipline à l'autre difficile, même si nous avons réussi quelques « approches », en dehors de tout accord écrit avec une fédération (représentants locaux indifférents ou hostiles).
- Accès quantitatif, à défaut de qualitatif, aux infrastructures sportives de type piscine insuffisant pour nos clubs,
- Difficulté d'harmonisation du projet sportif et du projet scolaire/universitaire au regard des exigences de l'entraînement, même pour les athlètes pensionnaires des Pôles.
- Diffusion et appropriation encore insuffisantes du projet de performance fédéral,
- Appropriation du P.P.F. par les Collectivités Territoriales (aspects financiers notamment)

Points supplémentaires :

- Nombre de cadres insuffisant au regard du nombre de compétitions à encadrer, de l'attention à porter individuellement à chaque sportive et sportif, tant sur le plan sportif que sur le plan socio-professionnel, que ce soit pour le haut niveau ou pour un accès vers le haut niveau.
- Evolution de la règlementation nationale et internationale (articulation calendrier national/international), au niveau de la catégorie senior, mais aussi également des catégories cadet/junior (accès aux courses),
- Cohérence entre le projet fédéral de performance, le projet du sportif et le projet de club.
- Absence d'organisation par le ministère des passerelles en faveur du transfert de talent d'une discipline à une autre.
- Difficulté d'organiser les aménagements scolaires et universitaires pour les SHN

Dans la continuité du projet mis en place sur l'olympiade passée, il nous faut également :

- améliorer nos méthodes ou modalités d'accompagnement des sportifs de haut niveau et des entraîneurs pour gagner en efficacité et en réactivité,
- favoriser une évolution de nos jeunes sportifs, entre 18 et 23 ans, vers un engagement propice à un projet de haut niveau : développer le leadership, la prise d'autonomie dans les décisions,
- soutenir le couple "sportif-entraîneur": actions de formation (diplômante et/ou qualifiante), soutien économique.

COMPETITIONS DE REFERENCE 2017 – 2024 ET OBJECTIFS SPORTIFS DE LA FEDERATION

Pour toutes ces compétitions ainsi que celles qui relèvent et relèveront d'une Equipe de France ou de toute autre sélection nationale, le directeur technique national est le seul sélectionneur (éléments développés dans la partie 7 consacrée à l'encadrement).

- **Compétitions internationales de référence**

Pour le triathlon catégorie Elite :

- Série mondiale WTS (étapes + Grande Finale)
- Championnats d'Europe Elite
- Relais Mixte : Championnats du Monde, Série Mondiale et Championnats d'Europe

Pour le paratriathlon :

- Championnats du Monde
- World Paratriathlon Series
- Championnats d'Europe
- Paratriathlon World Cup

Pour le triathlon catégorie U23 :

- Championnats du Monde et/ou d'Europe U23
- Etapes de la série mondiale WTS
- Coupes du Monde et Coupes continentales Elite*
- Championnats d'Europe Elite
- Relais mixte : championnats du Monde U23/junior, championnats d'Europe U23, et éventuellement championnats du Monde Elite et Série Mondiale

Pour le triathlon catégories cadet et Junior :

- Championnats du Monde et d'Europe Junior
- (Jeux Olympiques de la Jeunesse)**
- Championnats d'Europe Youth
- Coupes d'Europe Junior
- Eventuellement coupes d'Europe Elite (voire coupes du Monde)
- Relais Mixte : championnats d'Europe Junior et Youth, JOJ, championnats du Monde U23/junior.

Pour le Duathlon Courte Distance et le Triathlon Longue Distance :

- Championnats du Monde Elite

*sous conditions d'un Indice de Performance défini par la D.T.N. (tableau en annexe)

**JOJ: tous les 4 ans, accueille des cadets 1 et 2, soit 16 et 17 ans pour le triathlon.

- **Objectifs**

Pour la catégorie Elite et le paratriathlon :

Les objectifs s'inscrivent dans la continuité des deux précédentes olympiades : performer aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020. L'ambition affichée est d'obtenir l'Or à Tokyo et des médailles lors des Jeux (tenant en compte olympiques et paralympiques).

Ce qui doit nous guider sur les prochaines années, c'est de faire en sorte que cette ambition puisse devenir un objectif concret et envisageable en 2020, au moment du déroulement des Jeux, et d'assurer une continuité en vue de 2024 en préparant notre relève aux futures échéances mondiales.

Les triathlètes hommes, au niveau individuel, obtiennent régulièrement des places de finalistes sur les étapes WTS. Pour autant, les médailles sont des faits moins réguliers. Et à l'heure actuelle, seul Vincent LUIS a gagné 1 étape sur l'olympiade passée lors de la WTS de Hambourg en 2015, sur une distance sprint alors que l'épreuve olympique se déroule sur la distance supérieure.

Ces éléments, mis en parallèle à l'analyse des résultats des médaillés olympiques sur les saisons précédent les Jeux Olympiques, nous permettent d'affirmer qu'aujourd'hui nous avons des sportifs dont le potentiel est d'être finaliste. L'obtention d'une médaille aux Jeux Olympiques en 2020 est envisageable, mais à condition de progresser encore et d'obtenir plus fréquemment des résultats significatifs sur les étapes de la série WTS (médailles et victoires).

Au niveau intermédiaire, les objectifs sont :

- de terminer sur le podium du classement final de la WTS chaque année, ce qui suppose de terminer plus régulièrement sur le podium des étapes de la WTS et d'en remporter une à plusieurs par saison sportive,
- d'obtenir des médailles sur les principales épreuves de référence (Test Event 2019 et Grande Finale de la WTS à la fin de chaque saison)

Chez les femmes, notre population actuelle de Sportives de Haut Niveau est quasi exclusivement en phase de formation et d'apprentissage du haut niveau Elite. Aucune d'elles n'a démontré être en mesure de performer régulièrement sur le circuit WTS à ce jour. Sans que cela soit un alibi, nous ne pouvons oublier qu'elles sont nées entre 1994 et 1997 pour la plupart. Sillonner le monde de mars à septembre, courir dans des conditions météorologiques passant de la canicule équatoriale à la fraîcheur d'un pays nordique, sur des parcours différents et des conditions changeantes ne s'apprend pas en un jour.

La projection actuelle porte sur une place dans les 16 premières à Tokyo mais nous œuvrons avec elles au quotidien dans la perspective de faire évoluer leur potentiel, tant pour Tokyo que pour Paris bien entendu. La construction de leur projet sportif a donc comme objectif de leur permettre d'avoir les capacités et les outils pour parvenir à cela. Nous savons aussi que l'évolution des sportifs, à ce stade de leur carrière, est plus ou moins rapide, fonction des progressions physiques, techniques, tactiques, psychologiques, de l'état de santé, des variations du niveau de forme. Une attention particulière doit être portée dans le projet par rapport aux particularités que nous discernons pour notre public féminin et que vous trouverez plus loin.

A l'occasion des championnats du Monde 2017, la France comptait des représentants dans 7 des 12 catégories de handicap (5 chez les hommes, 2 chez les femmes). En fonction des catégories retenues au programme des Jeux Paralympiques de 2020, le potentiel de « médaillables » peut être très différent.

A l'instar des triathlètes, au niveau intermédiaire, les objectifs sont :

- de terminer sur le podium du championnat du Monde,

- de remporter des médailles et des victoires sur les étapes de World Paratriathlon Series.

Dès l'officialisation des catégories retenues au programme des Jeux Paralympiques de Tokyo, une distinction sera faite entre les catégories retenues et celles non retenues. Pour ces dernières, la stratégie d'accompagnement des sportifs visera à soutenir ceux en capacité de décrocher des médailles mondiales.

Pour les catégories U23 et les juniors

L'objectif est d'obtenir régulièrement des médailles sur les championnats du Monde U23 ainsi que des médailles et des places de finalistes sur les championnats du Monde et d'Europe Junior, qui constituent les objectifs prioritaires des sportifs de ces catégories d'âge.

Pour leur permettre de progresser vers le meilleur niveau mondial, les sportifs composant notre relève doivent accéder également à d'autres niveaux de compétitions internationales. Cela doit être réparti sur des compétitions dont le niveau leur permet de jouer les premiers rôles (apprendre à gagner), quelquefois sur des compétitions d'un niveau supérieur en dehors de leur zone de confort, plus rarement lors de compétitions de niveau plus accessible afin de mettre en place des attitudes et des comportements qui ne pourraient être envisageables à un niveau supérieur.

Pour chaque population de sportifs, les programmes des principales compétitions les concernant sont précisés par les Niveaux de Classification que nous avons mis en place. Afin de baliser un chemin de résultats sportifs à viser et à atteindre, fonction de son âge. Ces compétitions sont directement en référence avec les critères demandés afin d'accéder à une des listes ministérielles ou bien pensées en équivalence compte tenu du grand nombre de labels et de formats de compétition proposés par notre fédération internationale. En effet, sous motif de développement de la discipline, de couverture médiatique et d'opportunités économiques, le nombre d'épreuves, à labels divers et variés a cru et croît encore depuis le début des années 2000. Ce nombre pose désormais le problème du niveau sportif des compétiteurs et donc des compétitions, rapport entre l'offre et la demande. Outre le coût économique important généré par cette amplification pour des fédérations nationales qui disposent de possibilités économiques somme toute fragiles, la Direction Technique Nationale (D.T.N.) a établi elle-même un « indice de performance » afin de hiérarchiser avec pertinence le niveau des épreuves proposées.

	WTS	WC	ETU	TOTAL
2017	9	17	11	37
2016	9 + 1 JO	10	14	34
2015	10 + 1 TE	8	18	37
2014	8	10	16	33
2013	8	10	11	29

Point supplémentaire sur l'épreuve de relais mixte.

Concernant l'épreuve de relais mixte, compte tenu des places de 1 à 6 de l'équipe de France au cours des championnats du Monde de relais mixte depuis sa création, compte tenu de la population de sportives et de sportifs sur cette olympiade, un objectif de médaille sur cette épreuve est envisageable.

Les objectifs intermédiaires de résultats sont :

- de terminer régulièrement dans les 4 premières équipes des épreuves de la Série Relais Mixte et des championnats du Monde de relais mixte,
- de terminer régulièrement dans les 2 premières équipes des championnats d'Europe de relais mixte.

A l'aube de cette nouvelle olympiade, notre fédération dispose d'un groupe masculin quantitativement étoffé et qualitativement conséquent pour nous assurer régulièrement un niveau de performance permettant d'atteindre ces objectifs.

Côté féminin, notre population de jeunes triathlètes nées entre 1994 et 1997 a besoin de "grandir". Elles ont conquis des médailles européennes et mondiales pour la plupart d'entre elles chez les juniors et les espoirs (U23) mais ne sont pas encore suffisamment "outillées" pour le niveau de compétition Elite. Conscients de l'attention particulière que nous devons leur apporter, nous développons cet aspect dans la partie spécifique dédiée au public féminin.

Pour le duathlon courte distance et le triathlon longue distance

Les objectifs demeurent l'obtention de médailles sur les championnats du Monde Elite. Pour le duathlon, le championnat d'Europe constitue une épreuve de préparation dans la perspective du championnat du Monde.

STRATEGIES FEDERALES DU PROJET DE PERFORMANCE 2017 – 2024

PRESENTATION GENERALE DU PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL

Introduction

Le projet porté sur l'olympiade 2017-2020 par le président de la FFTRI prévoit un maillage territorial de structures d'entraînement favorisant une pratique sportive orientée vers l'excellence sportive et l'accès au sport de haut niveau, disposant des infrastructures sportives nécessaires et de cadres en capacité d'accompagner de jeunes sportives et sportifs sur la scène nationale, voire internationale pour celles et ceux relevant des sélections en équipe de France. La Fédération Française de Triathlon a reçu de la part du ministère des sports une délégation pour un certain nombre de disciplines. Parmi celles-ci, 4 ont la reconnaissance de disciplines de haut niveau:

- le Triathlon et le Paratriathlon sont disciplines olympiques et paralympiques.
- le Triathlon Longue Distance et Duathlon Courte Distance sont considérées comme des disciplines « non prioritaires mais non sacrifiées ». L'objectif pour ces disciplines est de sélectionner des sportifs en capacité d'être médaillés sur les championnats du Monde Elite.

L'ambition générale pour l'ensemble de ces disciplines est que les sportifs sélectionnés soient médaillés et à minima finalistes.

La volonté du projet politique de l'équipe fédérale s'inscrit pleinement dans l'ambition gouvernementale qui est de contribuer à l'installation de la France dans le groupe des cinq meilleures nations olympiques et des dix meilleures nations paralympiques.

Nous pensons disposer d'un groupe de 4 à 6 triathlètes masculins dans la perspective de Tokyo, l'âge de certains devrait leur permettre d'être présents en 2024 également. Du côté féminin, nous pensons que le groupe de 4 à 6 jeunes femmes en formation arrivera davantage à maturité en 2024, mais nous espérons une éclosion davantage précoce pour l'une ou l'autre d'entre elles. L'introduction du relais mixte à Tokyo (2 femmes, 2 hommes) peut favoriser ce projet de développement à moyen terme de par les distances (temps total par relayeur entre 20mn et 25mn environ versus les 2 heures d'effort sur la distance olympique de l'épreuve individuelle féminine).

Conformément aux directives ministérielles, le Projet de Performance Fédéral (PPF) de la Fédération Française de Triathlon (FFTri) portant sur les deux olympiades 2017-2020 et 2021-2024 est bâti sur deux programmes :

- le programme d'excellence sportive, orienté principalement sur Tokyo 2020,
- le programme d'accession au sport de haut niveau davantage centré sur Paris 2024.

Depuis 2009, la fédération a affirmé une posture visant à collaborer avec les sportifs dont l'enjeu était et reste d'aligner les ambitions respectives. Il s'agit de créer les conditions d'émergence de la performance, de faciliter le projet du sportif et pour notre fédération de se positionner comme un investisseur, à court, moyen et long terme. Si cette posture générale reste la colonne vertébrale pour les olympiades de Tokyo 2020 et de Paris 2024, sa mise en œuvre, son opérationnalisation et son évaluation vont évoluer.

1- SPORTIFS

- Le niveau de performance à l'international :**

La FFTri a opéré depuis 2009 un virage important en plaçant la performance internationale comme seul et unique filtre de lecture permettant, hors épisode de santé attesté par le médecin des équipes de France, l'accès à l'ensemble des listes ministérielles.

	Elite	Total SHN	Total Espoirs	% Femmes	% Hommes
2006	4	76	40	29	71
...					
2009	3	69	36	30	70
2010	4	40	35	26	74
...					
2013	5	37	37	38	62
...					
2017	13	37	36	44	56

Le tableau présente ici le nombre de sportifs inscrits sur liste de haut niveau ou liste Espoirs, ainsi que le pourcentage entre les femmes et les hommes selon différentes années.

On peut noter que la mise en œuvre de la nouvelle politique en matière de haut niveau à partir de l'année 2009 s'est traduite par une diminution significative du nombre de sportifs sur liste (40% de sportifs en moins).

Si depuis 2013 le nombre de sportifs est stable, le nombre de sportifs ayant réalisé les critères sur liste Elite a plus que doublé, témoin d'une élévation générale du niveau de performance. Toutefois, les résultats sur les compétitions relais Elite ont participé à cette augmentation, grâce à une génération de jeunes triathlètes féminines junior ou espoirs sur ces épreuves.

Concernant la répartition entre Femmes et Hommes, on constate que la répartition s'est rééquilibrée de manière importante, passant de 26% de femmes en 2010 à 43% en 2017. Il faut toutefois noter que les critères d'inscription en liste sont strictement identiques entre les femmes et les hommes. Pour rappel la part des licenciées féminines en 2016 était de 25.1%.

Il faut noter que depuis le 1er novembre 2014, la fédération inscrit les paratriathlètes sur les listes de haut niveau. Il y avait 8 paratriathlètes sur liste de haut niveau au 1er novembre 2016. Cela traduit donc depuis 2014 la diminution du nombre de sportifs de haut niveau représentant les autres disciplines.

Pour précision, 34 triathlètes dont 8 paratriathlètes sont en 2017 sur liste des Sportifs de Haut Niveau (13 Elite, 11 Senior, 10 Jeune) et 36 triathlètes dont 6 paratriathlètes sont sur liste Espoirs (30 jeunes de minime à senior 1ère année).

La fédération internationale de triathlon (World Triathlon W.T.) décline son système de compétitions en strates de niveau d'importance:

- la série mondiale, appelée World Triathlon Série (W.T.S.),
- les coupes du monde,
- les épreuves continentales.

A titre individuel, les épreuves pour les athlètes de la catégorie de compétition dite Elite, âgés de 20 et plus, se courrent sur la distance olympique et sur la distance sprint. Il existe une catégorie de compétition dite U23, entre 18 et 23 ans, qui participe à un championnat d'Europe et à un

championnat du Monde. Pour les athlètes Junior (de 16 à 19 ans), la distance en compétition est celle du sprint lors du championnat du Monde et du championnat d'Europe. Les athlètes Youth (de 14 à 16 ans) rivalisent à l'occasion d'un championnat d'Europe sur une formule en demi-finale et finale, sur des distances approchant celles d'un demi-sprint.

Au titre du relais mixte qui concerne les catégories de compétition Elite, Junior, Youth, 2 femmes et 2 hommes, les distances doivent être comprises entre 250 et 300m en natation, entre 5 et 6k en cyclisme, et entre 1,5k et 2k en course à pied.

Triathlon	Natation	Cyclisme	Course à pied	Age minimum	Catégories de compétition
Relais Mixte	250 à 300 m	5 à 8 km	1.5 à 2 km	15	Youth, Junior, U23 et Elite
Super Sprint	250 à 500 m	6.5 à 13 km	1.7 à 3.5 km	15	Youth
Sprint	750 m	20 km	5 km	16	Junior
Standard (Olympique)	1500 m	40 km	10 km	18	U23, Elite
Longue Distance	1000 à 4000 m	100 to 200 km	10 à 42.2 km	18	Elite
Paratriathlon	750 m	20 km	5 km	16	Paratriathlon

Duathlon	Course à pied	Cyclisme	Course à pied	Age minimum	Catégories de compétition
Sprint	5 km	20 km	2.5 km	16	Junior
Standard	10km	40km	5km	18	U23, Elite

- Les critères d'accès aux différentes listes ministérielles

En préambule des informations ci-dessous, nous informons que les critères des listes Elite, Senior, Relève, Sportifs de Collectifs Nationaux, Espoirs pourront être revus chaque année, afin d'être plus exigeants, pour l'ensemble des disciplines de haut niveau de notre fédération, paratriathlon compris.

Indépendamment des Jeux Olympiques, le Ministère des Sports a logiquement retenu, sur proposition de la Direction Technique Nationale (D.T.N.) :

		Catégorie Elite	Catégorie Senior
Triathlon à titre individuel	Jeux Olympiques	1 à 8	9 à 16
	Classement général final du championnat du Monde WTS	1 à 8	9 à 16
	Etape du championnat du Monde WTS Distance Olympique	non pris en compte	non pris en compte
	Etape du championnat du Monde WTS Distance Sprint	non pris en compte	non pris en compte
	Championnat d'Europe Elite Distance Olympique	1 à 3	4 à 8
Triathlon à titre par équipe	Championnat d'Europe Elite Distance Sprint	non pris en compte	1 à 4
	Jeux Olympiques	1 à 4	5 à 8
	Championnat du Monde Elite	1 à 4	5 à 8
	Championnat d'Europe Elite	1	2 à 4

Pour la catégorie Relève, la D.T.N. a ensuite fort logiquement décliné les résultats selon la hiérarchie de labellisation des épreuves I.T.U., en y associant pour certaines épreuves l'indice de performance présenté auparavant. Ces triathlètes seront âgés de 15 à 23 ans (âge au 31 décembre de l'année de l'inscription sur la liste ministérielle).

		Catégorie Relève (de 15 à 23 ans, âge au 31 décembre de l'année de l'inscription sur la liste ministérielle)
Triathlon à titre individuel	Jeux Olympiques	17 à 64
	Classement général final du championnat du Monde WTS	non pris en compte
	Etape du championnat du Monde WTS Distance Olympique	1 à 20
	Etape du championnat du Monde WTS Distance Sprint	1 à 10
	Championnat d'Europe Elite Distance Olympique	9 à 16
	Championnat d'Europe Elite Distance Sprint	5 à 8
	Coupe du Monde Distance Olympique	1 à 8 si Indice de Performance* < 50
	Coupe du Monde Distance Sprint	1 à 4 si Indice de Performance* < 50
	Coupe Continentale Elite Distance Olympique	1 à 3 si Indice de Performance* < 100
	Coupe Continentale Elite Distance Sprint	Si U23 = 1 si Indice de Performance* < 100 Si Junior = 1 à 8 si Indice de Performance* < 100
	Championnat du Monde U23	1 à 8
	Championnat d'Europe U23	1 à 3
	Championnat du Monde Junior	1 à 16
	Championnat d'Europe Junior	1 à 8
	Coupe Continentale Junior	1 à 3 si 12 nations et 50 athlètes au départ
Triathlon à titre par équipe (relais)	Jeux Olympiques de la Jeunesse	1 à 3
	Championnat d'Europe Youth	1 à 3
	Championnat du Monde Mixte U23 & Junior	1 à 4
	Championnat d'Europe Junior	1 à 3
	Jeux Olympiques de la Jeunesse	1
	Championnat d'Europe Youth	1

Les listes ministérielles des Sportifs des Collectifs Nationaux (S.C.N.) et Espoirs, non reconnues comme listes de sportif de haut niveau, sont déclinées selon deux périodes temporelles.

Les athlètes sur liste de Sportifs des Collectifs Nationaux auront 20 ans et davantage dans l'année lors de leur inscription sur cette liste (âge au 31 décembre de l'année de l'inscription sur la liste ministérielle).

Les compétitions retenues et les places à obtenir pour accéder à la liste S.C.N sont les suivantes :

		Catégorie Sportif des collectifs nationaux (à partir de 20 ans, âge au 31 décembre de l'année de l'inscription sur la liste ministérielle)
Triathlon à titre individuel	Jeux Olympiques	A partir de 24 ans = 17 à 64
	Classement général final du championnat du Monde WTS	non pris en compte
	Etape du championnat du Monde WTS Distance Olympique	A partir de 24 ans = 1 à 16
	Etape du championnat du Monde WTS Distance Sprint	A partir de 24 ans = 1 à 8
	Championnat d'Europe Elite Distance Olympique	non pris en compte
	Championnat d'Europe Elite Distance Sprint	non pris en compte
	Coupe du Monde Distance Olympique	1 à 3 si Indice de Performance* < 50 si U21 = 9 à 16 si Indice de Performance* < 50
	Coupe du Monde Distance Sprint	1 si Indice de Performance* < 50 si U21 = 5 à 8 si Indice de Performance* < 50
	Coupe Continentale Elite Distance Olympique	si U21 = 4 à 6 si Indice de Performance* < 100
	Coupe Continentale Elite Distance Sprint	si U21 = 2 à 3 si Indice de Performance* < 100
	Championnat du Monde U23	Si U21 = 9 à 32
	Championnat d'Europe U23	Si U21 = 4 à 16
	Autres	Equipier de compétition sur les étapes WTS Partenaire d'entraînement sur les structures validées dans le PPF (Pôle France ou structure associée)

Les athlètes inscrits sur liste Espoirs auront entre 14 et 19 ans (âge au 31 décembre de l'année de l'inscription sur la liste ministérielle).

Afin d'accéder à la liste Espoirs, les compétitions retenues sont les épreuves internationales organisées pour les athlètes entre 14 et 19 ans d'une part, les épreuves des championnats de France Individuel de Triathlon, Duathlon et Aquathlon d'autre part. Certaines places obtenues lors de ces championnats se doublent de conditions supplémentaires (tests des Equipes de France Youth et Junior de Triathlon, références chronométriques sur des distances en lien avec celles des compétitions, barème de points du Class Triathlon). Enfin, le Directeur Technique National, après analyse des différentes données, peut proposer l'inscription de sportifs sur la liste Espoirs.

		Catégorie Espoirs (de 14 à 19 ans, âge au 31 décembre de l'année de l'inscription sur la liste ministérielle)
Triathlon à titre individuel	Championnat du Monde Junior	17 à 64
	Championnat d'Europe Junior	9 à 64
	Coupe Continentale Junior	4 à 8 si 12 nations et 50 athlètes au départ
	Jeux Olympiques de la Jeunesse	4 à 64
	Championnat d'Europe Youth	4 à 64
	Championnat de France de Triathlon (Minime, Cadet, Junior)	1 2 à 5 si au moins une des conditions est remplie **
	Championnat de France d'Aquathlon ou de Duathlon (Minime, Cadet, Junior)	1 si au moins une des conditions est remplie **
Autres		Le DTN, en fonction de l'analyse des résultats croisés des conditions suivantes** ou des championnats de France jeunes de triathlon, d'aquathlon et de duathlon propose l'inscription de sportifs sur liste Espoirs

** = les critères ci-dessous sont à réaliser durant la période courant du 1er janvier au 31 août de l'année pour inscription sur la liste ministérielle Espoirs					
Catégories d'âge	Tests Equipe de France Youth (400m en bassin de 50m et 3000m sur piste) et Junior (800m en bassin de 50m et 5000m sur piste)	OU	Avoir réalisé les temps natation (bassin de 25m ou de 50m au choix) et course à pied suivants sur des compétitions officielles FFA / FFN / Fédérations multisports / Fédérations affinitaires ou un temps validé par le DTN	OU	Avoir réalisé le nombre de points suivants selon les barèmes du class triathlon
Minime Fille	temps total inférieur ou égal à 16'15"		Natation 800 mètres nage libre (25m) : 10'25 Natation 800 mètres nage libre (50m) : 10'40 Course à pied 3000 mètres : 10'40		supérieur ou égal à 180 points
Minime Garçon	temps total inférieur ou égal à 14'45"		Natation 800 mètres nage libre (25m) : 9'40 Natation 800 mètres nage libre (50m) : 9'55 Course à pied 3000 mètres : 9'30		
Cadette Fille	temps total inférieur ou égal à 28'45"		Natation 800 mètres nage libre (25m) : 10'05 Natation 800 mètres nage libre (50m) : 10'20 Course à pied 5000 mètres : 18'15		
Cadet Garçon	temps total inférieur ou égal à 25'45"		Natation 800 mètres nage libre (25m) : 9'25 Natation 800 mètres nage libre (50m) : 9'40 Course à pied 5000 mètres : 16'00		
Junior Fille	temps total inférieur ou égal à 28'15"		Natation 800 mètres nage libre (25m) : 10'00 Natation 800 mètres nage libre (50m) : 10'15" Course à pied 5000 mètres : 17'45"		
Junior Garçon	temps total inférieur ou égal à 25'15"		Natation 800 mètres nage libre (25m) : 9'15 Natation 800 mètres nage libre (50m) : 9'30 Course à pied 5000 mètres : 15'30"		

En paratriathlon, dans la continuité des critères proposés sur l'olympiade de Rio, une distinction est faite entre les catégories inscrites au programme des Jeux Paralympiques et celles non reconnues. Ces critères pourront être mis en application dès officialisation par WT des catégories retenues pour Tokyo 2020. En attendant, ce sont les critères paralympiques qui sont retenus.

	Catégorie Elite	Catégorie Senior	Catégorie Relève
Jeux Paralympiques	1 à 8	9 à 16	-
Championnat du Monde Triathlon	1 à 3	4 à 8	9 à 16
Championnat d'Europe Triathlon	1	2 à 3	4 à 8
Classement des étapes WPS			
Classement des étapes PWC			
Autre			

NON PARALYMPIQUE

	Catégorie Elite	Catégorie Senior	Catégorie Relève
Championnat du Monde Triathlon	1	2 à 3	4 à 6
Championnat d'Europe Triathlon	-	1	2 à 3
Classement des étapes WPS			
Classement des étapes PWC			

	Catégorie Espoirs	Catégorie Sportif des collectifs nationaux
Jeux Paralympiques		
Championnat du Monde Triathlon	17 à 32	
Championnat d'Europe Triathlon	17 à 32	
Classement des étapes WPS	1 à 12 sous réserve d'avoir marqué des points ITU	
Classement des étapes PWC	1 à 8 sous réserve d'avoir marqué des points ITU	
Autre		Equipier de compétition

	Catégorie Espoirs
Championnat du Monde Triathlon	7 à 16
Championnat d'Europe Triathlon	4 à 8
Classement des étapes WPS	1 à 8 sous réserve d'avoir marqué des points ITU
Classement des étapes PWC	1 à 6 sous réserve d'avoir marqué des points ITU

Catégories		
PTHC	Fauteuils (différence H1/H2) (H1 +0:00, H2 +3'35 H +4'48 F)	
PTS2	Handicap sévère	
PTS3	Handicap "important"	
PTS4	Handicap "modéré"	
PTS5	Handicap "léger"	
PTVI	Handicap visuel (différence malvoyant/non voyant) (B1 +0:00/ B2 ou B3: + 3'16 H et + 3'42 F)	
Glossaire		
WPS	World Paratriathlon Series	1er niveau de compétition international

• L'environnement du sportif

A l'issue des Jeux Olympiques de Londres 2012, le cadre dans lequel le projet fédéral de haut niveau a été porté visait à proscrire la culture de l'alibi et de la participation, à pérenniser la culture de la Performance pour développer la culture de la gagne mais également à développer une culture de la gagne.

Dans le cadre de l'accompagnement des Sportifs de Haut Niveau, la Direction Technique Nationale définit quatre cultures différentes:

- la culture de l'alibi: Classiquement, dans cette culture, les sportifs ont tendance à attribuer la responsabilité de l'absence de résultats à un élément extérieur (attribution causale externe), elle déresponsabilise le sportif puisque la performance ne dépend pas directement de lui.
- la culture de la participation: Ce qui anime les sportifs qui s'inscrivent dans cette logique, c'est de participer à une compétition, de faire partie des sportifs sélectionnés pour prendre le départ de la course. La sélection est une fin en soi.

- la culture de la Performance: La dimension centrale pour les personnes qui s'inscrivent dans cette culture c'est de performer pour la compétition pour laquelle ils se préparent. La performance peut être relative (c'est-à-dire intrinsèque au sportif) ou alors absolue comme le classement d'une course. Classiquement, nous avons tendance à fixer la réalisation d'un TOP 8 (finaliste) comme élément absolu permettant l'appréciation du résultat sportif.
- la culture de la Gagne: L'objectif des sportifs qui s'inscrivent dans cette culture est la réalisation d'un résultat final précis et élevé (TOP 3).

L'une des pierres angulaires du projet fédéral de haut niveau est de positionner le sportif en tant qu'auteur de son projet. S'il en est bien entendu l'acteur, il nous semble essentiel qu'il définisse et mette en œuvre son projet de vie et donc son projet sportif. Le filtre qui guide nos décisions quant à l'accompagnement des sportifs est la Performance. Le triathlon de haut niveau impose aux sportifs d'avoir un haut degré d'autonomie. Avec des compétitions se déroulant de mars à octobre sur les cinq continents, c'est une qualité essentielle.

Dans une acceptation générale, la notion d'environnement englobe aujourd'hui l'étude des milieux naturels, les impacts de l'homme sur l'environnement et les actions engagées pour les réduire.

Un écosystème, lui, est un ensemble formé par une association ou une communauté d'êtres vivants et leur environnement biologique, géologique, hydrologique, climatique, etc..

Un écosystème est donc un système dynamique et complexe dont toutes les composantes interagissent. Ce concept d'écosystème permet d'illustrer un principe essentiel, à savoir que toute chose est interconnectée à toutes les autres.

Nous considérons la sportive ou le sportif au sein d'un écosystème et qui évolue dans un environnement. Ainsi, elle, il se développe en interaction entre sa vie personnelle et affective, sa vie sociale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Vouloir être un sportif de haut niveau demande des qualités, physiques et psychologiques, du travail, s'entraîner longtemps dans le temps, et enfin de remporter des succès (élection, titre, record).

Pour ce faire, tôt ou tard, il va devoir s'interroger sur ses envies, ses motivations : ce pourquoi il souhaite être en équipe de France, vouloir participer aux jeux olympiques, vouloir être un sportif de haut niveau. Le chemin est long, difficile et pour y arriver il conviendra pour elle ou lui de bien connaître ses motivations. Construire un projet sportif, c'est s'engager sur ce chemin.

- Le projet sportif :

Généralités

- Les débuts sportifs se font à partir d'une sphère motivationnelle (identification, idéalisation, besoin d'affirmation, rivalité paternelle, fraternelle, sororale...), qui varie selon l'individu.
- On peut réussir à pratiquer un sport pour un tas de raisons concrètes, voire indéfinissables, mais on ne continue pas dans une discipline sportive pour n'importe quelle(s) raison(s).
- La construction d'un avenir de sportif de haut niveau s'appuie sur une quête intérieure. Le sportif va s'arranger, s'organiser pour vivre sa passion et mettre ses besoins et ses qualités au service de son désir, en s'appuyant sur sa force de caractère, son courage, sa persévérance et son intelligence, qui lui permettent de réaliser son désir.

- On distingue à la fois une source de motivation intrinsèque que sont les raisons personnelles, et une source extrinsèque, comme par exemple un résultat, une approbation d'autres personnes, afin d'expliquer les motivations d'un sportif. Celles-ci sont probablement un facteur déterminant dans la pratique sportive car elles ont un impact sur la détermination, la persévérance et sur l'état d'esprit lors des compétitions et durant le parcours d'entrainements et de compétitions.

Enfin, il faut distinguer le sens que donne le sportif à son projet, qui lui, est une ressource interne qui ne dépend que de soi et qui le pousse à choisir un sport, à y rester, et à le pratiquer.

Actions

Pour cela, nous accompagnons le sportif au sein de son écosystème (famille, entraîneurs...) afin que l'auteur du projet, le sportif, en soit l'acteur.

Actions mises en place :

- Des entretiens, à titre individuel et à titre collectif,
- Des briefings et débriefings d'avant et après course,
- Des plans d'actions (pour chaque sportif correspond un plan d'actions),
- Une relation continue établie avec la famille et le ou les entraîneur(s),
- Des ateliers sur les composantes psychologiques de la performance (gestion du résultat, motivations, stress...)
- Des outils développés (mieux connaître sa personnalité, ses motivations via l'outil clinique VIP2A, relation charge interne vs externe, suivi de la variabilité cardiaque, ...),
- Des intervenants extérieurs (technicien cyclisme, sports scientist, expert en approche neurocognitive...),
- Des études (INSEP, Institut de médecine environnementale),
- Des temps d'échanges sur différentes thématiques (les règlements nationaux et internationaux, les modalités de sélections, les motivations, le projet...),
- Un accompagnement personnalisé et individuel (sportif, entraîneur, famille) selon les besoins identifiés et les demandes.
- Des stages sportifs, de développement et de perfectionnement.

- **Dispositif fédéral de suivi socio-professionnel :**

Accéder aux podiums mondiaux et assurer une qualité de préparation à la future vie professionnelle, tel est l'enjeu du dispositif fédéral de ce suivi au sein de la Fédération Française de Triathlon.

Afin de concilier la préparation sportive pour l'accès et le maintien à Haut Niveau, ce concomitamment à la nécessité absolue d'une formation scolaire, universitaire ou professionnelle de qualité, notre Fédération doit améliorer et consolider année après année son accompagnement auprès des triathlètes dans ces domaines.

Pour faciliter la réalisation de cet objectif, la Direction Technique Nationale a identifié un Conseiller Technique National chargé du suivi socioprofessionnel dont le rôle avec les entraîneurs nationaux et d'autres conseillers techniques nationaux (notamment les coordonnateurs de pôle) sont de :

- Recenser les besoins de l'athlète,
- Proposer un aménagement scolaire, universitaire ou professionnel adapté,
- Sensibiliser à l'intérêt de se former et de préparer son avenir professionnel,
- Mettre en œuvre les dispositifs d'aide aux études et à l'emploi,
- Piloter et développer des conventions avec les institutions ou les partenaires,

- Accompagner dans leur projet professionnel de manière individualisée.

Les Sportifs de Haut Niveau sont informés directement et régulièrement des différents dispositifs liés à leur statut et peuvent bénéficier :

- d'un accompagnement adapté à la singularité de leur situation,
- d'aides personnalisées, d'aide aux études, à la formation ou à la professionnalisation.

Le suivi socio-professionnel est une clé essentielle de la réussite du projet de performance en paratriathlon et en triathlon. Tous les SHN sont accompagnés pour améliorer leurs conditions d'entraînement et aménager leur temps de travail.

- **Convention sportif / fédération :**

La FFTRI établit avec chaque sportif-ve de haut niveau une convention qui respecte notamment l'ensemble des points énumérés à l'Art. D. 221-2-1., en matière de formation et d'accompagnement socioprofessionnel du sportif, en matière de protection et de suivi médical du sportif, en matière d'éthique sportive et de droit à l'image, en matière de pratique compétitive. Cette convention est signée par le président de la fédération, le directeur technique national de la fédération, le sportif et, le cas échéant, ses représentants légaux. Elle est relue par un avocat spécialiste en droit du sport.

Les modalités de sélection en équipe nationale font l'objet d'un envoi distinct ainsi que le règlement des tenues des équipes de France compte tenu que la mise en liste précède leur rédaction et leur parution. En cas d'évolution des modalités de sélection pour des raisons d'évolution de calendrier, ou dans l'intérêt des résultats des équipes de France, publicité est faite autour de la ou des mises à jour, autant de fois que nécessaire.

A noter que la fédération fait signer aussi une convention différente pour les athlètes sur liste ministérielle Espoirs et celle des Sportifs des Collectifs Nationaux, adaptée aux particularités de ces statuts, afin aussi de ne pas être sans lien établi d'une part, et de préparer le cas échéant le passage sur liste de sportif de haut niveau.

- **Critères d'attribution des aides individuelles (aides à la pension, aides à la formation...) et des aides personnalisées (AP) en particulier.**

Les conditions et les modalités d'attribution individuelle des aides personnalisées accordées par l'Etat au sportif sont les suivantes. Le budget des aides personnalisées est défini par le Ministère en charge des sports lors de la signature de la convention d'objectifs avec la FFTRI. Ces aides sont versées à la demande de la Fédération par le C.N.O.S.F. aux S.H.N. Il est précisé que le versement d'aides personnalisées au bénéfice d'un sportif de haut niveau ne revêt aucun caractère obligatoire.

La F.F.TRI peut attribuer aux sportifs le type d'aides suivantes :

- des aides sociales (en fonction de la situation sociale du sportif) ;
- une compensation d'un manque à gagner pour le sportif;
- des remboursements de frais (en fonction des niveaux de classification définis par la F.F.TRI) :
 - ✓ aide à la formation (scolaire, universitaire, professionnelle) ;
 - ✓ aide à la pratique.
- une compensation d'un manque à gagner pour l'employeur (pour les C.I.P. déconcentrées).

Le montant de ces aides obéit aux principes fixés par le Ministère en charge des Sports.

Le montant des aides personnalisées versées à un S.H.N. dépendra de son niveau de classification et du plan d'actions mis en œuvre au regard de sa discipline : Paratriathlon, Triathlon Courte Distance ou Longue Distance, Duathlon Courte Distance.

- **Modalités de suivi et d'accompagnement des sportifs de haut niveau à l'issue de leur carrière sportive et/ou en arrêt de longue durée pour cause de blessure ou maladie.**

La F.F.TRI. a toujours étudié avec attention chaque situation difficile rencontrée par un-e sportif-ve de haut niveau. Elle le fait au cas par cas au vu du projet d'insertion professionnelle présenté, en fonction du niveau de résultats acquis lors de la carrière sportive, tout en ayant soin de ne rejeter personne.

Le responsable du suivi socioprofessionnel favorise le contact avec des organismes institutionnels (DRJSCS, Conseils Régionaux, principalement) qui mettent en place des programmes de soutien à la formation des SHN. Il aide à l'élaboration des dossiers.

2- DECLINAISON DES DEUX PROGRAMMES

Introduction générale :

La F.F.Tri est constituée actuellement par quelques 850 clubs et compte 52000 licenciés environ. Nous rappelons qu'elle a délégation pour 4 disciplines de Haut Niveau :

- le Triathlon Courte Distance dit Olympique (dont Sprint et Relais mixte),
- le Paratriathlon Courte Distance qui a intégré les Jeux Olympiques de Rio,
- le Triathlon Longue Distance,
- le Duathlon Courte Distance.

Pour ces disciplines, la Fédération Française de Triathlon a le même niveau d'exigence en termes d'excellence sportive.

Une des particularités du triathlon est d'être l'association de 3 disciplines dans leur orientation « endurance », dont seule l'une d'entre elles nécessite une infrastructure fixe, installée à demeure, en accessibilité indirecte, la piscine. Car même si les épreuves de triathlon dont les grandes épreuves internationales et nationales ont lieu en eau libre, en milieu naturel (lac, rivière, mer), la grande majorité des entraînements ont lieu en bassin.

En outre, cette discipline nécessite de nombreuses heures d'entraînement, surtout entre l'âge de 8 à 20 ans, avec une période de développement importante autour de 13 à 15 ans, au début de la période pubertaire. Pour le cyclisme, le tissu routier français, pour la course à pied, les pistes d'athlétisme, les sentiers, les routes, sont autant de « terrains d'entraînement ouverts » en quasi-permanence, offrant généralement suffisamment de plages d'entraînement.

Les compétences d'entraîneur(s), au singulier ou au pluriel, vont contribuer à bonifier, à accélérer, le perfectionnement de ces athlètes dans le cadre d'un projet d'entraînement.

Ces particularités nous font dire et adopter la position suivante : à la condition de disposer des infrastructures d'entraînement, associée à la condition de disposer d'un encadrement compétent, l'atteinte d'un excellent niveau de résultats est possible partout en France, que ce soit en métropole ou en territoire ultramarin.

Il est important de rappeler aussi que la surface économique du triathlon étant fragile, que la viabilité économique tenant primordialement et essentiellement à des résultats à titre individuel, il est illusoire de pouvoir réunir les toutes meilleures et les tout meilleurs sur un seul et même site d'entraînement, avec le ou les mêmes entraîneurs. Ceci a déjà été fait dans le passé, notamment entre 2001 et 2008, avec davantage d'effets négatifs que positifs, sans résultats probants qui fassent de cette voie la seule à retenir.

Pour le paratriathlon, la fragilité économique est renforcée par l'absence, au niveau international et national, de primes de résultats. Il convient également d'y ajouter le coût très conséquent de matériels et de prothèses adaptés au triathlon de haut niveau.

- Combien de médailles en jeu aux Jeux ?

Pour le triathlon, 9 médailles en tout et pour tout, 6 à titre individuel (distance olympique homme et femme) et 3 au titre de l'épreuve en relais (distance relais par équipe de 4, 2 femmes et 2 hommes), seront distribuées à Tokyo en 2020. Les conditions d'accès à ces épreuves étant croisées, le nombre maximal de triathlètes que la F.F.Tri pourra aligner, à condition d'obtenir les quotas olympiques, sera vraisemblablement compris entre 4 et 6.

Outre le niveau de l'excellence sportive afin de pouvoir prétendre à une médaille, la FFTRI a certes besoin d'une population de triathlètes Elite et Senior, pour autant cette population ne peut être, sans imposer un numérus clausus, nombreuse dans cette perspective. Les moyens financiers, techniques et technologiques, les moyens humains sont déployés suivant un ratio possibilités / objectifs. Le nombre de structures à label est donc adapté en conséquence, le label doit être représentatif et correspondre à une réalité où le principe de la médaille traduit l'efficacité d'une organisation.

Pour le paratriathlon, le comité international paralympique a confirmé la distribution de 9 médailles pour les femmes et 9 pour les hommes. Ceci pourrait être modifié à la hausse au courant de l'année 2018. Concernant les catégories retenues, une annonce doit être faite dans le même délai.

Pour information, 34 triathlètes dont 8 paratriathlètes sont en 2017 sur liste de sportif de haut niveau (13 Elite, 11 Senior, 10 Jeune) et 36 triathlètes dont 6 paratriathlètes sont sur liste Espoirs (30 jeunes de minime à senior 1^{ère} année).

L'instruction DS/DSA1/200 du 23 mai 2016 présente la procédure d'élaboration du projet de performance fédéral pour la période 2017-2020 et se projette sur l'olympiade suivante 2021-2024. Le Projet de Performance Fédéral est conçu au regard des évolutions et des exigences du contexte international. Il est important de noter que c'est le niveau sportif des athlètes qui labellise la structure, et non l'inverse. Les athlètes présents au sein de ces structures doivent répondre au critère correspondant du cahier des charges, d'où le petit nombre de pensionnaires actuels comme nous le verrons ensuite.

Le Projet de Performance Fédéral de la FFTRI se positionne sur deux niveaux et identifie les acteurs disposant d'une reconnaissance ministérielle et ceux disposant d'une reconnaissance fédérale.

Tous les acteurs ont un rôle à jouer dans l'accès au sport de haut niveau des triathlètes hexagonaux.

Compte tenu des enjeux en termes de formation, d'accès et de maintien au haut niveau, l'association des moyens d'Etat et des moyens locaux (Région, Département, Club, Partenaires Privés) est absolument nécessaire à la conduite du double projet, sportif et professionnel, des triathlètes.

- **Programme d'excellence sportive :**

Le premier niveau dispose d'une reconnaissance ministérielle au sens de l'instruction citée ci-dessus. A condition de répondre au cahier des charges afférent et au projet sportif établi par la FFTRI, cet étage inclut :

- les structures associées, qu'elles soient de type individuel (cellule familiale, cellule professionnelle, convention tripartite avec les établissements nationaux du Ministère (I.N.S.E.P, C.R.E.P.S, Ecoles Nationales)) ou de type Club de Haut Niveau,
- les Pôles France et les Pôles Espoirs.

Les Pôles France accueillent des sportifs de haut niveau en liste Elite, Senior. Ils réunissent les conditions favorisant la performance des sportifs et contribuent à la formation permanente des entraîneurs. Ils permettent également l'accueil ponctuel de SHN. Pour le paratriathlon le pôle France de Boulouris est un centre ressource indispensable car il permet aux athlètes de bénéficier de conditions optimales pour y réaliser des stages individuels en marge des actions collectives. La permanence sur place de l'entraîneur national et de sportifs identifiés permet à tout moment d'accueillir les SHN en stage avec une qualité de suivi notable. La situation géographique est

également un plus pour nombre de sportifs recherchant des conditions climatiques favorables durant l'hiver. Tous les sélectionnés pour les Jeux Paralympiques de Rio ont opté pour cette formule lors des deux saisons précédentes.

Les Pôles Espoirs accueillent majoritairement des sportifs classés dans la catégorie Relève ainsi que celle des Espoirs. Ils réunissent également les conditions favorisant la performance des sportifs.

Les Structures Associées répondent aux besoins individuels et spécifiques de l'élite sportive identifiée par le Directeur Technique National. Pour la période 2017-2020, seules les Structures Associées qui identifient des sportifs se préparant aux podiums internationaux Elite des disciplines Paralympique et Olympiques peuvent être validées dans le Projet de Performance Fédéral. Pour 2017/2018 les structures associées de Vincent Luis et Dorian Coninx ont la reconnaissance ministérielle.

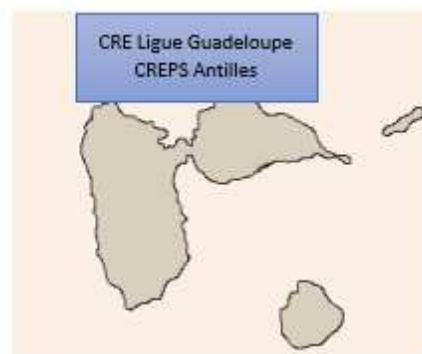
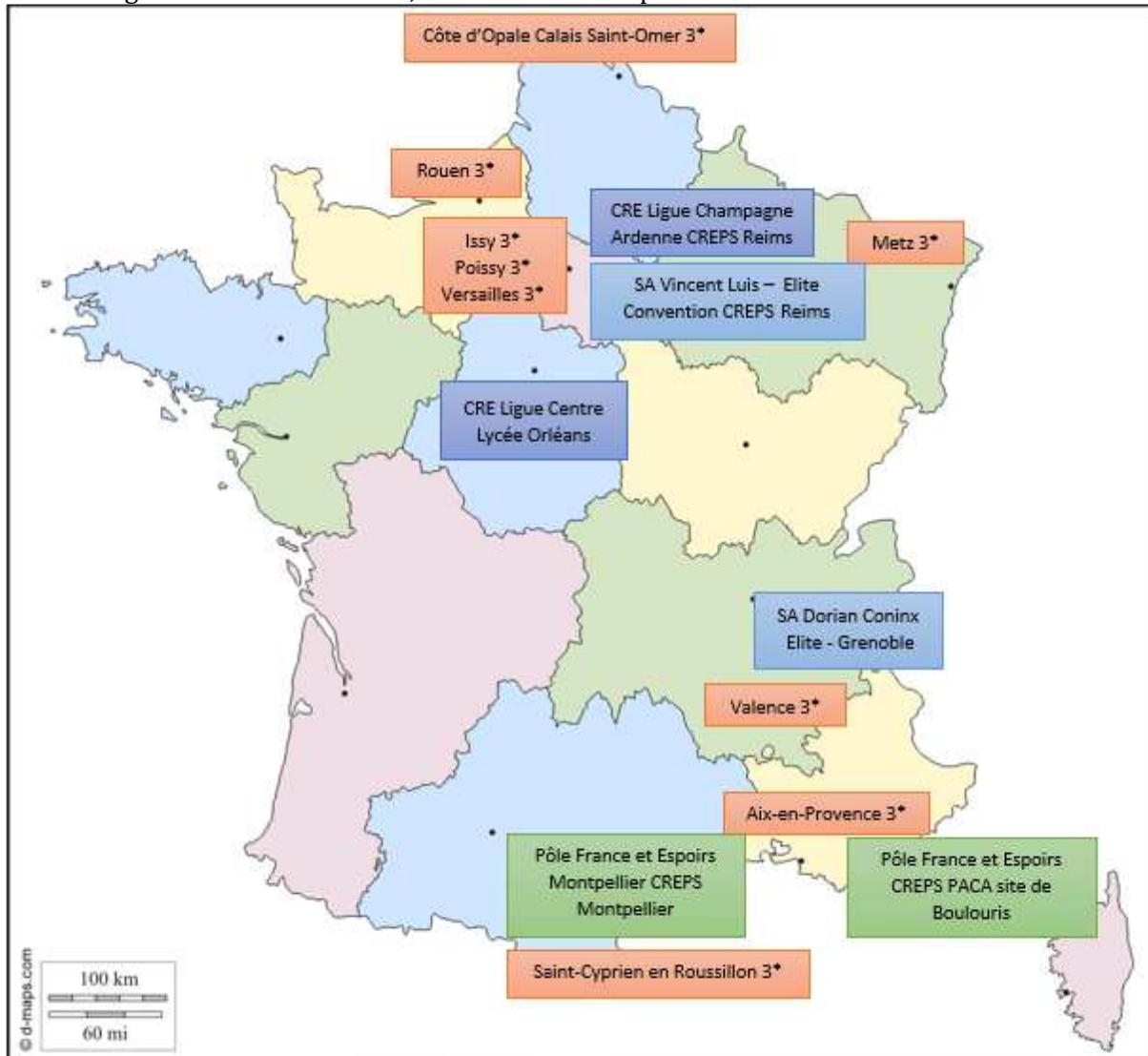
- **Programme d'accès au haut niveau**

Le second niveau dispose d'une reconnaissance fédérale uniquement. Il est à noter que notre fédération dispose de 2 pôles Espoirs situés sur le pourtour du rivage méditerranéen et que ces deux pôles ne peuvent drainer la population des jeunes triathlètes hexagonaux susceptibles d'intégrer un pôle. Les Clubs et les Structures Régionales d'Entraînement ont un rôle qui peut être éminent dans les étapes d'accès au haut niveau et ponctuellement accueillir des sportifs de haut niveau. Ces structures ont un rôle à jouer également afin de constituer un maillage territorial qui permette une détection amplifiée et une augmentation des possibilités d'accompagnement de jeunes triathlètes.

Cet étage inclut :

- les Centres d'Entraînement, qu'ils soient de type Ligue ou de type Club,
- les Clubs labellisés 3 étoiles.

Cartographie des structures dont les pôles France, les structures associées, les pôles Espoirs, les centres régionaux d'entraînement, les clubs 3 Etoiles pour 2017 :



Afin de considérer l'ensemble des projets qui contribuent au Projet de Performance Fédéral de la fédération, des projets de performance régionaux peuvent être identifiés comme dispositif régional au service des parcours individualisés des sportifs. Il appartiendra au Directeur Technique National de se prononcer quant à leur intégration au niveau fédéral.

Concrètement, côté structures faisant partie de l'excellence sportive, une reconnaissance ministérielle est attribuée à deux Pôles France se trouvant sur les sites des CREPS de PACA et de Montpellier. Compte tenu du petit nombre de structures permanentes d'entraînement, les Pôles France sont aussi des centres ressources en capacité d'accueillir des athlètes relevant des listes ministérielles Elite, Senior, Relève, voire des sportifs des collectifs nationaux et des Espoirs.

3 structures associées disposaient de ce niveau de reconnaissance sur 2016/2017 pour le triathlon. Ce nombre de structures pour l'olympiade 2017-2020 dépendra du nombre d'athlètes relevant d'un potentiel de médaille olympique, tant pour le triathlon que le paratriathlon.

Côté des structures favorisant l'accès au sport de haut niveau, l'Instruction du Ministère des Sports établit un distinguo en parlant d'une part d'accès à la performance sportive, et d'autre part d'animation territoriale, de sportifs régionaux.

Au niveau du programme d'accès au sport de haut niveau, deux Pôles Espoirs sont adossés aux deux Pôles France existants. La sélection des candidats aux pôles Espoirs est exigeante, il est advenu et il adviendra encore des années sans recrutement si le niveau des candidats est estimé insuffisant.

En 2017, avec une reconnaissance au titre d'un label seulement fédéral, relevant pour une faible partie d'un accès à la performance nationale et en grande partie d'une animation surtout territoriale, 9 clubs disposent d'un label de Club 3 Etoiles tandis que 3 centres d'entraînement pilotés par les Ligues du Centre, de Guadeloupe et de Champagne-Ardenne relèvent de l'étage de structure régionale d'entraînement.

- **Suivi de santé**

La commission médicale nationale (CMN) de la F.F.TRI. fixe un seul objectif, celui de la santé, car la santé permet la performance, objectif de résultat principal de la préparation olympique et paralympique. Les calendriers de compétitions chargés impliquent de nombreux déplacements et décalages horaires. Les charges d'entraînement sont également élevées, régulièrement au-dessus de 30h par semaine pour les seniors. Tout ceci a un impact important sur les organismes. Il nous faut donc encore progresser dans la prévention de la santé et dans les processus de récupération en continuant de sensibiliser, éduquer, et en donnant les outils aux sportifs pour optimiser ces aspects. L'encadrement sanitaire des équipes de France est aussi un moyen de prévention efficace et le staff médical et paramédical a joué, joue et jouera un rôle important, qu'il faut soutenir, dans cette mission. En effet poursuivre une quête de performance et viser le plus haut niveau mondial ne va pas sans prendre des risques à l'entraînement et dans la préparation des athlètes. Cette équipe qui a désormais acquis une grande expérience depuis 3 olympiades est donc fortement sollicitée. Cet aspect représente un enjeu majeur de la réussite des olympiades de 2020 et 2024.

1- La surveillance médicale réglementaire (SMR)

Outre son aspect obligatoire pour rester sur liste et être sélectionné-e en équipe nationale, il permet le suivi médical au cours de la carrière sportive pour vérifier l'absence d'apparition de pathologies liées ou non à la pratique sportive (cas rares mais non nuls), qui pourraient contre-indiquer la pratique du triathlon à haut niveau.

Le contenu de cette surveillance médicale réglementaire a été modifié par l'Arrêté du 13 juin 2016 relatif à la surveillance médicale réglementaire, avec un souhait de simplification mais aussi liberté laissée aux commissions médicales de spécifier leurs souhaits de surveillance spécifique selon des modalités et des justifications selon les sports.

La CMN maintient une surveillance cardiaque rapprochée et continue. Sur ce plan cardiaque, nous nous appuierons sur un réseau de cardiologues du sport.

Le taux de suivi de la surveillance médicale réglementaire est très satisfaisant mais cette efficacité sera encore améliorée par la fixation de dates limites afin d'effectuer les divers examens.

La liste des examens et leur périodicité sont en annexe, il y a peu de différence d'examens entre les athlètes SHN et les athlètes des listes Espoirs et des Collectifs Nationaux.

2 - Le suivi médical non réglementaire

Prévention des carences par l'instauration d'un suivi biologique élargi

Il comporte des analyses plus complexes que le bilan réglementaire avec en particulier des dosages de marqueurs du stress oxydatif et hormonaux, à la recherche de stigmates de fatigue.

Suivi traumatologique et médical

Le médecin des équipes de France suit les athlètes et encadrera les compétitions.

Le profil de ce médecin est double :

- Etre disponible pour aider à la démarche diagnostique et thérapeutique en cas de blessure en étroite relation avec les médecins traitants et spécialistes,
- Avoir une connaissance du sport de haut niveau et de la traumatologie du triathlon.

Prévention Dopage

Des actions dans ce domaine sont notamment concentrées sur :

- des informations sur les modifications survenant sur les listes de produits,
- une aide et un suivi sur la rédaction des AUT si besoin,
- une aide et une conseil sur la prise de médicaments donnés pour éviter toute prise intempestive de médicament interdit,
- des actions de sensibilisation auprès du public jeune (13-19 ans), notamment sur les championnats de France jeunes.

3 - Une cellule médicale du haut niveau

Une cellule médicale du haut niveau travaillera sur chaque cas difficile sous la coordination du Dr Marblé.

Cette cellule sera activée dès lors qu'un problème médical complexe sera dépisté.

• Organisation et structuration de l'élite sportive

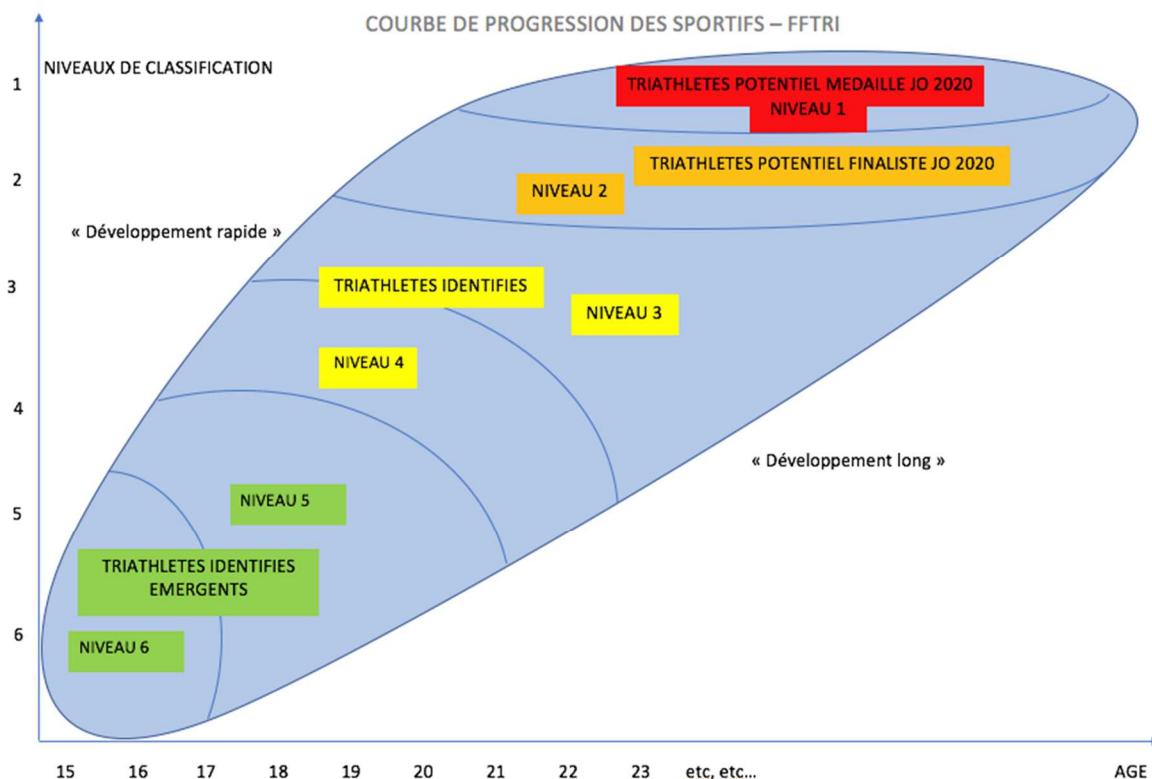
Au niveau international, le programme de compétitions, les distances de compétitions, les grilles de prix, sont exactement les mêmes pour les femmes et les hommes.

Il en est de même pour les modalités de sélection en équipe de France (Elite, U23, Junior et Youth) ainsi que pour les critères d'accès aux listes de haut niveau et de sportifs des collectifs nationaux. Nous ne faisons donc aucune distinction de genre dans notre organisation.

Nous définissons des "Niveaux de classification des sportifs" (6 niveaux) qui permettent :

- de baliser un chemin de performance de la catégorie Youth, Junior (premières expériences internationales sur les coupes d'Europe Junior) jusqu'au meilleur niveau mondial (podium sur les JO et les championnats du Monde Elite),
- de définir les programmes de compétitions principales en fonction de la catégorie d'âge et du niveau de performance,
- de définir des plans d'actions et des niveaux de soutien individuellement,
- de communiquer ces éléments en interne à l'équipe mais aussi aux sportifs, aux entraîneurs, aux clubs.

Représentation des niveaux de classification avec en abscisse l'âge et en ordonné les niveaux de classification



- **Encadrement**

La convention cadre de la Fédération Française de Triathlon prévoit 21 CTS. Ceux-ci interviennent à la fois sur la promotion du sport pour tous (action 1), le sport de haut niveau (action 2), la prévention par le sport et la protection des sportifs (action 3), et la promotion des métiers du sport (action 4). Dans une discipline où le nombre de professionnels est restreint, et plus encore concernant ceux intervenant sur le champ du sport de haut niveau, il est essentiel de consacrer un temps suffisant dans les lettres de mission des CTS sur l'action 2, en cohérence avec les objectifs fixés. Sur l'olympiade Tokyo, cela doit passer par une augmentation des ressources humaines de la Direction Technique Nationale (recrutement de cadres fédéraux et/ou augmentation du nombre de CTS), et particulièrement sur le paratriathlon. L'ajout de l'épreuve de relais mixte au programme des Jeux Olympiques devrait également avoir des conséquences importantes au niveau des ressources humaines. En effet, l'analyse de l'activité, la connaissance des forces et faiblesses des différents concurrents, l'identification des facteurs de performance de chacun des 4 postes de relayeurs, le coaching en compétition mais également l'accompagnement et

l'entraînement spécifique doivent être bien appréhendés pour créer les conditions favorables d'émergence de la performance pour une discipline pour laquelle la FFTRI dispose de sportifs talentueux.

Pour l'olympiade 2024, des entraîneurs nationaux référents sont nommés pour l'accompagnement des potentiels de médailles olympiques et paralympiques 2020, et également pour l'accompagnement de la relève olympique et paralympique. La coordination de ces entraîneurs nationaux est confiée à un responsable des Equipes de France. Concernant les structures du P.P.F., un coordonnateur est nommé pour chaque Pôle, et un responsable du P.P.F. coordonne l'ensemble.

3. CONVENTION PARALYMPIQUE ET/OU PRISE EN COMPTE DES SPORTIFS EN SITUATION DE HANDICAP.

Depuis l'attribution le 1^{er} janvier 2017 de la délégation du paratriathlon à la Fédération Française de Triathlon, la convention qui liait la FFTRI à la FFH n'a pas été mise à jour et est donc caduque. Il n'y en jamais eu de convention avec la FFSA.

Triathlon et paratriathlon, inscrits respectivement au programme olympique et paralympique, sont considérés de la même manière au sein de la FFTRI. Ils partagent au niveau international l'unité de temps et de lieu pour le championnat du monde (sauf l'année olympique/paralympique de par la concurrence de date championnat du monde/jeux paralympiques), et au niveau fédéral le même filtre est appliqué, à savoir celui du niveau de performance des sportifs. Prenant en compte la singularité des sportifs, l'accompagnement est nécessairement individualisé quel que soit l'athlète.

Dans le cas de l'identification d'un nouvel athlète, et dans le cas où celui-ci ne soit pas accompagné par un entraîneur, le travail initial consiste à trouver une personne ressource compétente. Le réseau des entraîneurs diplômés et déjà impliqués dans un projet de performance triathlon est activé de façon prioritaire. Le point central reste donc la connaissance de la discipline et non la connaissance du handicap. C'est un parti pris qui répond aux attentes des athlètes eux-mêmes, pour la raison qu'ils sont déjà en quelque sorte expert de leur handicap. L'accompagnement de l'Entraîneur National référent (Paralympique ou relève) permet d'apporter une plus-value sur la prise en compte du handicap.

La FFTRI porte le projet Haut Niveau du paratriathlon. Un conseiller technique national est en charge des potentiels « médaillables » Tokyo 2020, un autre sur la relève. Tous deux bénéficient du soutien des collègues de la DTN pour mener à bien leurs missions et plus particulièrement sur un autre CTN. Les besoins d'encadrement concernent l'accompagnement des athlètes sur les stages et compétitions de références : Championnat du Monde, Championnat d'Europe et épreuves du circuit mondial WT. L'organisation de 3 à 4 stages d'entraînement par an demande un temps de préparation en amont et sollicite des ressources humaines sur place conséquentes. Le suivi à distance régulier (contact hebdomadaire) et les visites chez les athlètes identifiés nécessite également une grande disponibilité et réactivité. L'appel à des compétences extérieures à la fédération est parfois nécessaire notamment pour monter en expertise sur un domaine particulier comme par exemple la pratique en fauteuil.

Les compétitions de préparation et les actions transversales telles que la participation au Championnat de France de Paracyclisme sont des opportunités riches à différents points. Il s'agit d'un bon moyen de créer de l'interaction entre les athlètes et les entraîneurs de disciplines différentes, de favoriser les transferts de talent, mais également de densifier les épreuves nationales et ainsi d'offrir une émulation importante dans le projet de performance des athlètes. Au niveau du paratriathlon cela permet également d'évaluer sur le terrain les capacités des paratriathlètes dans une discipline isolée avec de la concurrence. La DTN est ouverte à la discussion autour des transferts de talents car nous savons que le handisport ne permet pas à tous les types de handicaps de s'exprimer pleinement dans une catégorie. Si un, une paratriathlète est « bloqué-e » dans sa discipline, elle, il peut trouver un terrain d'expression dans une autre et l'Equipe de France Paralympique en sortira renforcée. Voilà pourquoi nous souhaitons pouvoir mutualiser les actions de détections en lien avec le CPSF.

Une action de détection organisée chaque année en fin de saison demande également beaucoup de moyens humains et une logistique complexe. Cet engagement nécessaire agit comme une porte ouverte vers la discipline du paratriathlon. Le filtre est immédiatement positionné autour du projet de performance des candidats mais aucun niveau plancher n'est requis, les novices sont bienvenus.

Les moyens spécifiques mis à la disposition des athlètes identifiés sont déterminés en fonction des besoins de chacun. Pour certains l'acte central réside autour de l'obtention d'une CIP, pour d'autres cela n'a pas d'intérêt car ils sont déjà dans une situation propice à l'entraînement de haut niveau. L'intervention individualisée se fait autour de prêt de matériels, de la mise en place d'études posturales, de tests en soufflerie... Lors des stages et de l'accompagnement en compétition, la part de l'individualisation reste grande avec une compréhension des besoins spécifiques. Certains athlètes doivent se faire accompagner tandis que d'autres demandent à arriver plus tôt sur le site de course. L'analyse de la pertinence des demandes se fait toujours au regard du filtre de la performance et dans la mesure du possible, nous mettons tous les moyens en place pour permettre de créer les conditions d'émergence de la performance. D'autres actions de type paramédical sont menées et concernent le suivi diététique, le suivi psychologique et les tests d'efforts ou autres BIODEX. Dans la perspective des Jeux de Tokyo nous allons travailler avec des experts pour affiner les problématiques de chaleur humide en testant différentes solutions dès décembre 2017.

La stratégie d'entraînement des paratriathlètes identifiés s'appuie sur l'expertise acquise auprès des sportifs valides. Les entraîneurs référents de paratriathlon sont au contact des problématiques de haut niveau en triathlon chez les valides.

Il n'y a aucun entraîneur FFH ou FFSA directement investi dans la préparation paralympique. Pour autant les entraîneurs FFTRI ont des contacts et des échanges réguliers avec les entraîneurs en charge des collectifs paralympiques handisport comme la natation, le paracyclisme et l'athlétisme. Il a pu arriver que le cas d'un athlète particulier nécessite une synergie des interventions impliquant des techniciens issus de différentes entités (exemples : stage de cyclisme sur piste au vélodrome de Saint-Quentin en Yvelines effectué en commun avec le paracyclisme, FFSA Natation au CREPS de Poitiers ponctuellement) afin de permettre à un paratriathlète de nager avec un entraîneur qualifié et sur des créneaux particuliers, convention de fonctionnement FFH Athlétisme pôle Handisport de Lyon pour des paratriathlètes féminines). A l'échelon technique ces collaborations sont souvent très propices à l'émergence de progressions car les problématiques rencontrées sont communes.

La stratégie de communication est commune à celle de l'Equipe de France olympique. Le fait de bien communiquer autour de l'Equipe de France de paratriathlon présente la garantie de diffuser les informations de manière large. En mettant en lumière les actions et les résultats des paratriathlètes français nous pensons que cela permet de véhiculer un message propice à attirer de nouveaux talents vers la discipline. Des reportages spécifiques financés par la FFTRI et soutenus par le CNDS ont été réalisés autour des paratriathlètes de l'équipe de France.

4. PRISE EN COMPTE RENFORCÉE DU SPORT DE HAUT NIVEAU FÉMININ

- Spécificités de la pratique féminine à haut niveau (évolution des compétitions en triathlon olympique) et caractéristiques de notre population féminine.

Le triathlon reste un sport à maturité tardive, et le fameux pic de performance est atteint en moyenne autour de 28 ans, même s'il existe des écarts importants avec des sportives ou de sportifs sur la scène mondiale déjà performants à partir de 22-23 ans, et d'autres jusqu'à 34-35 ans. Cette notion de maturité tardive, tout du moins de pic de performance tardif, semble être encore un peu plus accentuée chez les femmes.

En effet nous constatons au fil des ans que le nombre de jeunes sportives performantes sur les Jeux Olympiques (Londres, Rio) est moins important que le nombre de sportifs. Il en est de même pour le nombre de sportifs dans le top 20 ou dans le top 40 du ranking mondial WT (WT point list) ou dans le classement du championnat du Monde Elite (classement final WTS).

A titre d'illustration, en 2017, le nombre de sportives et sportifs de la catégorie U23 au classement final WTS est :

- aucune femme dans le top 20 et 3 femmes dans le top 40, dont une française,
- à l'inverse on y retrouve 3 hommes dans le top 20, dont un français, et 8 hommes dans le top 40, dont 3 français

Il semblerait donc que l'évolution des triathlètes à l'issue des années juniors et ce vers le plus haut niveau mondial prenne plus de temps chez les femmes que chez les hommes. Ce constat semble être identique en France pour le triathlon.

Il y a donc un enjeu particulier sur les 4 années post junior, après 19 ans, lesquelles correspondent à la catégorie U23 au niveau international, dans la formation et l'accompagnement de nos meilleures sportives.

En outre nous avons identifié des secteurs où nous devons avoir une attention particulière envers le public féminin :

- dans la définition du projet sportif. Faire le choix de s'investir dans une pratique quasi exclusive tenu du nombre d'heures d'entraînement à faire, de s'y engager sans compter, en vue de suivre une carrière de haut niveau est difficile lorsque l'on a autour de 20 ans. La fragile surface économique et financière de la discipline, associée fréquemment, et davantage que chez les hommes, à une nécessaire et légitime responsabilité de réussite de leur formation post-bac font que cette population de sportives se pose davantage de questions que leurs homologues masculins. Il ne leur en est pas fait grief, c'est une constatation.
- au niveau médical. Nous constatons au niveau national et au niveau mondial que de nombreuses sportives rencontrent des épisodes difficiles d'un point de vue de la santé. La cellule médicale mise en place au sein de la commission médicale nationale s'investit au cas par cas tant pour établir des diagnostics et des prises en charge, que pour prévenir.
- au niveau technique sur la partie cyclisme du triathlon. Un certain nombre de nos sportives de haut niveau sont entrées tardivement dans l'activité triathlon avec un bagage insuffisant, voire absent, dans cette discipline. La fragilité des possibilités d'encadrement de nos clubs, le fait que les parents hésitent, ce qui est compréhensible, à laisser leur fille

rouler seule ou bien insuffisamment encadrée, explique en partie cela. Le cyclisme est aussi une pratique qui demande du temps, temps que n'ont pas forcément des jeunes scolarisées qui doivent effectuer également les entraînements dans les autres disciplines. Afin d'y remédier, nous avons sollicité l'intervention dans un premier temps d'un entraîneur spécialisé en cyclisme. Il intervient désormais régulièrement depuis un an sur les stages nationaux ainsi qu'en situation de compétitions. Devant les premières améliorations constatées et conscients de l'évolution du déroulement des épreuves féminines (triathlètes nageant bien avec fortes compétences physiques et techniques sur le vélo), nous étendons et étendrons désormais cette approche à tous nos collectifs, garçons compris.

2. Prise en compte pour l'épreuve de relais mixte

Au niveau français, nous avons été attentifs lors des deux dernières olympiades, à partir d'octobre 2009, à l'identification et à l'accompagnement de jeunes filles ayant entre 13 et 15 ans et pouvant être représentatives d'un niveau international dans la catégorie Junior dans un premier temps. Ce suivi a abouti à obtenir les excellents résultats décrits précédemment en Junior et U23. Une population de 10 sportives, âgées de 17 à 23 ans en 2017, sera donc inscrite sur les listes ministérielles de sportive de haut niveau (Elite, Senior et Relève) ou sur la liste des sportifs des collectifs nationaux pour la saison 2018.

Au niveau individuel et comme déjà évoqué, il nous est aujourd'hui difficile de nous projeter sur l'échéance olympique de Tokyo. Aucune sportive n'est actuellement performante régulièrement sur la scène mondiale Elite. Pour une ou plusieurs de nos sportives composant notre relève actuelle, nous n'excluons pas au cours des saisons 2018 et 2019 de les voir émerger au niveau mondial. Mais nous envisageons davantage une pleine éclosion en 2024 quant à l'épreuve individuelle olympique.

Toutefois, l'annonce de l'ajout de l'épreuve de relais mixte au programme des Jeux Olympiques de Tokyo est prise en compte afin d'avoir des sportives compétitives sur ce format de compétitions d'ici 2020, en veillant à éviter un effet néfaste sur un développement de nos meilleures jeunes sportives à plus long terme (calendrier de compétitions de mars à octobre à l'échelle de la planète).

Pour présenter une équipe de relais mixte compétitive aux prochains Jeux Olympiques de Tokyo, nous partons sur deux axes :

- disposer de sportives à potentiel de finaliste en vue de l'épreuve individuelle, présentant de fait les qualités pour performer sur l'épreuve de relais aux côtés des meilleures étrangères ;
- favoriser la montée en puissance d'autres sportives, ne satisfaisant pas dans l'immédiat aux critères de résultats pour être inscrites sur listes ministérielles de haut niveau, mais susceptibles de répondre spécifiquement aux exigences du standard mondial sur ce format de course. Suivant leur progression, nous nous réservons le droit de les accompagner spécifiquement en vue de cette épreuve de relais mixte.

5. PRISE EN COMPTE DES SPORTIFS ISSUS DES REGIONS ULTRAPERIPHERIQUES

Les sportifs des régions ultrapériphériques sont évalués de la même manière que les sportifs métropolitains, avec les mêmes filtres d'exigence quant à un programme d'accès au sport de haut niveau. Les sportifs les plus représentatifs du niveau local manquent souvent de structures d'entraînement disposant des créneaux et de l'encadrement afin de prendre le chemin de cet accès (nombre d'heures, volumes, accompagnement technique). Le petit nombre de licenciés sur leur territoire ne leur permet pas d'avoir une représentation étayée de leur niveau sportif au vu de la faible confrontation et faible opposition rencontrée. Lorsque les jeunes ultramarins participent aux championnats de France, il leur est souvent difficile d'exprimer leur meilleur s'il n'a pas été possible au préalable d'anticiper au mieux le décalage horaire.

Toutefois les choses sont en train d'évoluer. L'évolution du niveau sportif des triathlètes ultramarins passe par la mise en place de structures d'entraînement qui répondent à minima à un cahier des charges de structure régionale d'entraînement. C'est le cas avec la mise en place depuis septembre 2015 du Centre Régional d'Entrainement de la ligue Guadeloupe qui est adossé au CREPS. Un jeune triathlète vient d'intégrer le centre d'entraînement de la ligue Champagne Ardenne à la rentrée 2017.

Pour les territoires de La Réunion et de Nouvelle-Calédonie, volonté fédérale nationale et volonté de la ligue locale doivent se conjuguer afin de favoriser une mise en place de structure régionale d'entraînement. La ligue de La Réunion réfléchit actuellement à la création d'un centre d'entraînement. David Hauss, 4^{ème} aux Jeux Olympiques 2012 et originaire de La Réunion, avait suivi un parcours en Pôle Espoirs puis Pôle France.

Le projet fédéral national orienté vers les jeunes en terme de pratique compétitive a accueilli en fonction de leur niveau sportif et accueillera encore des jeunes ressortissants de nos territoires ultramarins. Il a favorisé et favorisera encore l'intégration de quelques-unes et quelques-uns, lorsque le niveau sportif et le comportement seront jugés en adéquation avec le label de la structure considérée.

6. DETECTION, IDENTIFICATION ET ACCOMPAGNEMENT

Le projet Identification et Accompagnement des Triathlètes Emergents (I.A.T.E.) a pour objectif que la F.F.Tri dispose de triathlètes compétitifs dans le contexte international Elite en vue des Jeux Olympiques de 2024 et 2028 et des Championnats du Monde de la même période.

La finalité fédérale exposée est ambitieuse, le projet I.A.T.E. se définit comme un dispositif de contribution à cet aboutissement. Ses objectifs et son processus de fonctionnement complèteront le « système » mis en place par l'athlète dans son environnement. Les ligues, les clubs, les projets davantage familiaux et le projet fédéral Jeune interviennent donc en interaction. Il s'agit d'accompagner l'athlète dans son projet sportif afin d'adopter un projet d'entraînement qui pourra peut-être lui permettre d'aboutir à un projet de performance (sélections réitérées en Equipe de France Junior et/ou U23 puis Elite).

Conseiller, guider, orienter, mettre sur la voie, voici quelques verbes qui donnent une idée des objectifs du projet.

Les objectifs opérationnels du projet I.A.T.E. sont d'aider à développer des aptitudes physiques, techniques et mentales auprès de jeunes triathlètes et de compléter leurs connaissances dans la discipline afin de développer leurs compétences :

- Triathlon : aspects spécifiques du sport (entraînement, techniques, tactiques, transitions)
- Natation, Cyclisme, Course à pied : aspects techniques, tactiques,
- Aspects environnement de la performance : alimentation, récupération, suivi de santé, gestion du temps et du partage entre éducation et sports.
- Compétences Mentales : fixation d'objectifs, faire face à la pression, avoir envie de gagner et gagner, développer la confiance de soi, capacité d'adaptation et de décision,
- Connaissances historiques et contemporaines du triathlon de haut niveau.
- Ces objectifs se réalisent via la mise en place d'un « Projet d'Entraînement » pour aller progressivement vers un « Projet de Performance ».

Nous distinguons 3 grandes étapes en termes d'accès au sport de haut niveau et les représentons ainsi :

- une étape de formation de base, qui prépare aux compétitions nationales que sont les Championnats de France Jeune (de minime à junior). Cette étape est une première marche qui voit s'initier un début de projet sportif orienté vers la pratique compétitive en vue d'obtenir des résultats.

- une étape d'accès au sport de haut niveau, laquelle passe par des résultats nationaux réguliers à titre individuel, lesquels sont évalués au regard des contingences internationales. C'est la période des premières Equipes de France ou Sélection Nationale. Les jeunes triathlètes sont en liste Espoirs en majorité, en Liste Relève pour les toutes et tout meilleurs.

- une étape d'excellence du sport de haut niveau, étape de maintien et de progression au niveau mondial dans le but d'obtenir des médailles. Ce qui sépare souvent une médaille d'une place de finaliste est infime. Qualité et quantité d'entraînement se conjuguent à un accompagnement expert afin de favoriser le franchissement de cette frontière. Les triathlètes sont inscrits en Liste Relève ou Senior et Elite.

Rapport à un projet « Equipe de France », on pourrait synthétiser les trajectoires actuelles de la manière suivante au décours des catégories : en cadet-te, cela se dessine ; en junior cela s'affirme ; en senior, cela se confirme.

Afin de concilier la préparation sportive concomitamment à l'absolue nécessité d'une formation scolaire, universitaire ou professionnelle de qualité, notre Fédération doit améliorer année après année son accompagnement auprès des triathlètes dans ces domaines.

Rapport aux études et à la période clé autour du baccalauréat, la F.F.Tri adopte une attitude claire vis-à-vis des jeunes athlètes. Elle leur indique si elles et ils vont bénéficier ou non d'un soutien via un plan d'actions orienté vers les épreuves internationales de référence. L'athlète sait alors si elle ou il doit se recentrer plutôt sur un projet national. Ainsi, la dernière année possible d'inscription sur liste Espoirs est celle de la première année senior, soit l'année durant laquelle l'athlète aura 20 ans. Un, une triathlète qui se révèlerait ou s'accomplirait tardivement pourra, à condition de justifier du niveau sportif attendu, toujours rejoindre la liste des Sportifs des Collectifs Nationaux ensuite.

Concernant le paratriathlon, chaque fin d'année civile, une action de détection est organisée pour identifier de nouveaux paratriathlètes à potentiel. Un dispositif d'évaluation spécifique a été créé pour répondre aux besoins de la détection en paratriathlon. Ensuite, les séries types réalisées lors des stages permettent de jauger constamment les progressions des athlètes. Les outils sont chronométriques en natation et en course à pied, associés à une analyse de l'efficacité technique. Tandis que pour le cyclisme, les valeurs de watts développées sont l'indicateur le plus fiable permettant de calibrer les progrès individuels. Nous utilisons aussi des anneaux cyclables pour y réaliser un test de Contre la Montre individuel en condition stables et reproductibles. In fine les paratriathlètes ayant passé les tests de détections ont pu être évalués sur un 400 mètres nage libre en natation (bassin olympique), un contre la montre de 10 kilomètres à vélo et un 3000 mètres sur piste en course à pied. A l'issue de cette action de détection, les sportifs présentant un potentiel identifié par les cadres techniques peuvent immédiatement intégrer le « projet de performance ». Ils participent au premier échelon du dispositif mis en place même sans être listés. Ensuite l'accompagnement passe encore une seconde étape dès lors que l'athlète est officiellement « classifié » (action de classement du handicap) au niveau international. L'expérience nous montre que cette étape est un point de passage déterminant avant de décider du degré de soutien auprès d'un athlète.

Compte tenu de la « jeunesse » du paratriathlon, ce programme est susceptible d'évoluer selon les évaluations qui seront conduites chaque année en fin de saison sportive et en fonction des évolutions de la discipline notamment au niveau international.

L'identification de jeunes talents

Si la compétition reste le juge de paix, l'élément incontournable et indiscutable qui fait référence du niveau du triathlète, la DTN s'appuie aussi sur d'autres éléments également afin de détecter, d'identifier des bons triathlètes.

Class Triathlon :

La FFTRI a mis en place le Class Tri au début des années 2000, un outil fédéral « d'animation et de détection » qui a évolué au fil du temps et est devenu un des vecteurs forts de la politique d'identification.

Le Class Triathlon est un outil mis en place par la FFTRI permettant d'évaluer le niveau des jeunes (benjamins, minimes, cadets, juniors) à partir de performances chronométriques réalisées en natation et en course à pied.

<http://www.fftri.com/le-class-tri-un-outil-federal-d%E2%80%99animation-et-de-detection>

Un classement national est ensuite établi à partir des points marqués sur ces épreuves chronométrées selon des tables de cotation spécifiques à la catégorie et au sexe (les 100 points sont basés sur le record national de la discipline, quelquefois pondérés, ou sur la meilleure performance nationale de l'année)

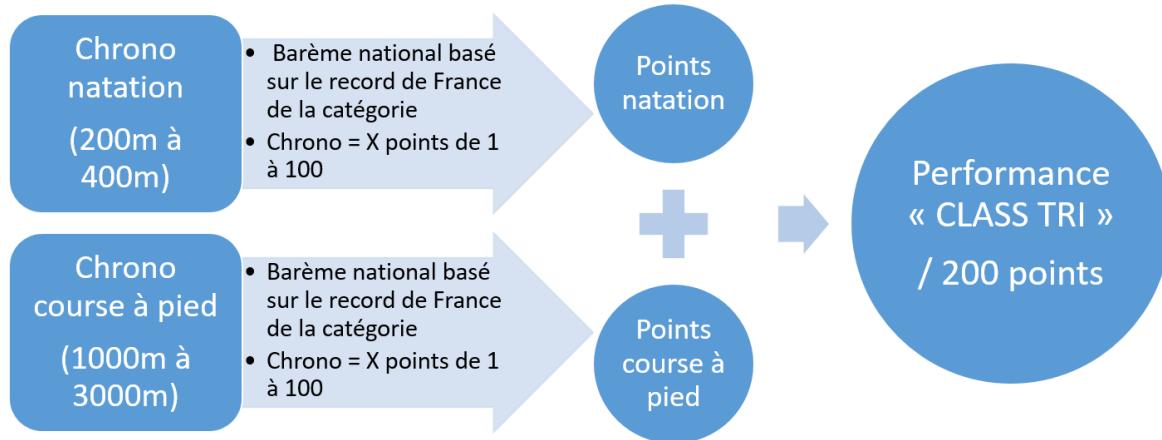
Un barème adapté à chacune des catégories d'âges permet alors d'obtenir un classement national pour tous les jeunes ayant réalisés ces tests.

Les épreuves du Class Triathlon

- Catégories Benjamin et Minime : Natation = 200m et Course à pied = 1000m
- Catégorie Cadet : Natation = 400m et Course à pied = 1500m
- Catégorie Junior : Natation = 400m et Course à pied = 3000m

Depuis la saison 2014, le Class Tri bénéficie d'une plate-forme numérique qui favorise sa dynamique d'animation et de mise en perspective.

<https://espacetri.fftri.com/classtri/national/list>



La F.F.Tri dispose de projets (I.A.T.E.) et d'outils (Class Tri, TriEval) afin de dynamiser cette politique. Si le projet s'est toujours adressé aux jeunes triathlètes déjà licenciés au sein de notre fédération, afin de les accompagner, de les aider à « grandir » sportivement parlant, il a dès le début opéré une politique de surveillance sur des résultats sportifs croisés en natation et en course à pied. En étudiant principalement les bases de données de la Fédération Française de Natation, et celles de la Fédération Française d'Athlétisme, et en regardant par ailleurs les résultats des championnats de France de cross U.N.S.S. et U.G.S.E.L, considérés comme révélateurs d'un potentiel aérobic.

C'est ainsi qu'en 2011 et 2012, nous avons pu et su exercer un potentiel d'attraction, suite à des échanges de plusieurs mois, vers deux jeunes filles (16 ans) s'étant distinguées ensuite au niveau international en triathlon.

Nota – depuis 2013, la modification du projet sportif de l'U.N.S.S. quant aux participantes et participants de ses championnats de France de cross a écarté un très grand nombre d'individualités. Le processus d'identification mis en place a perdu depuis sa pertinence.

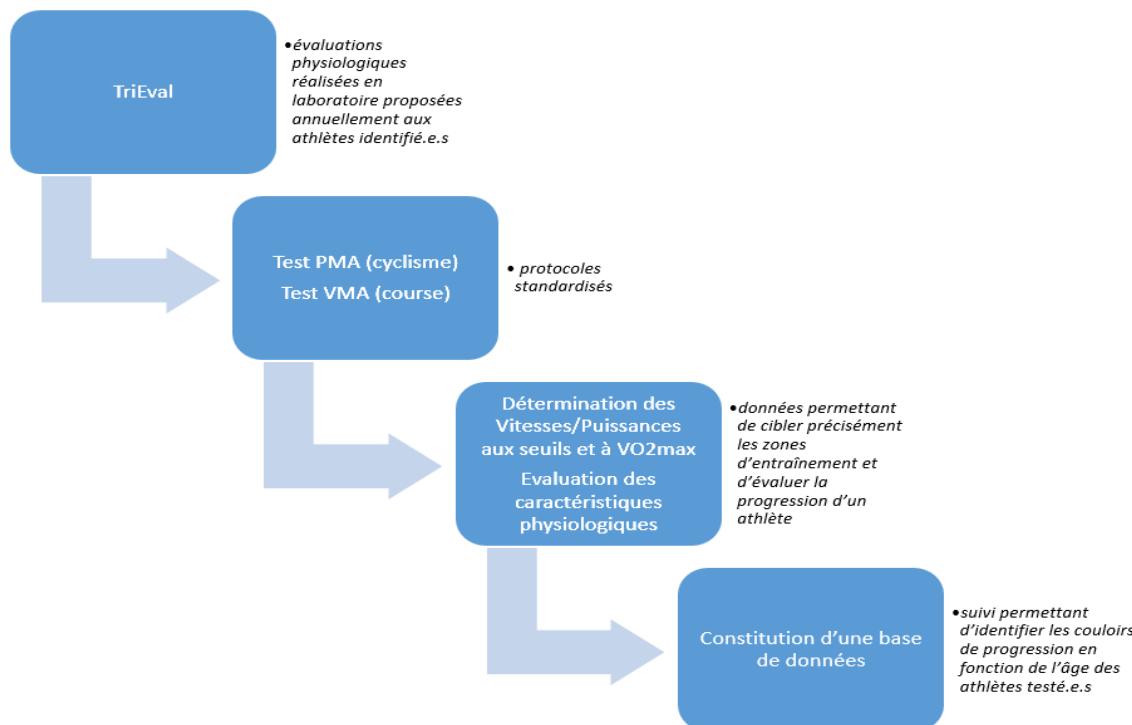
Du Class Tri au Tri Eval :

Bien entendu, on ne saurait réduire la pratique du triathlon au Class Tri. Des distances trop courtes en comparaison de celles rencontrées en compétition, l'absence de la partie cyclisme en sont des biais importants. En fait, il faut savoir utiliser l'outil simplement pour ce qu'il est, comme un aimant qui attire l'attention sur une sportive ou un sportif. On remarquera toutefois que les 18 juniors sélectionnés-es au championnat du Monde de cette catégorie entre 2009 et 2016 se situent

dans une moyenne de 172 points.

C'est afin de pallier à cette carence relative du Class Tri que sont proposées à celles et ceux que nous estimons être intéressants de passer des évaluations davantage représentatives en cyclisme et course à pied des capacités aérobies que demande l'exercice de compétition. Evaluations que nous avons caractérisées par la terminologie TriEval. Il s'agit d'effectuer un test de puissance maximale aérobie en cyclisme et un test de vitesse maximale aérobie en course à pied, selon des protocoles standardisés.

Nous délaissons alors la natation, car la distance du 400m est d'une part suffisamment représentative d'un niveau objectivé, et d'autre part, on dispose généralement également de références sur les distances du 800m et du 1500m dans cette discipline, permettant ainsi d'avoir une appréciation fine des réalisations.



Tests des Equipes de France :

Afin de compléter efficacement le Class Tri, la FFTRI a mis en place depuis 2008 des tests Equipe de France pour la catégorie Junior I.T.U. (cadet et junior FFTRI). Un 800m en bassin de 50m et un 5000m sur piste servent de support à une éventuelle sélection en Equipe de France.

Les sélections établies lors de ces tests ont souvent permis à certaines et certains d'obtenir des médailles européennes et mondiales. Ils ont été étendus à la catégorie minime depuis 2 ans. Ces tests seront conservés.

Compte tenu des éléments ci-dessus, afin d'accéder aux listes ministérielles Espoirs pour l'olympiade 2017-2020, nous avons décidé de croiser les résultats obtenus lors des championnats de France Jeune (triathlon, duathlon, aquathlon) avec soit les points du Class Triathlon, soit les temps des tests des équipes de France, et avons introduit également des temps de référence sur des distances similaires à la compétition (400m natation et 3000m course à pied pour les minimes, 800m et 5000m pour les cadets et les juniors, filles et garçons).

Par ailleurs, une grille de références de valeurs à atteindre par catégorie d'âge de type « courbe de croissance sportive » dans les disciplines natation, cyclisme et course à pied, sera portée à la connaissance des jeunes triathlètes et de leur environnement humain (entraîneurs, dirigeants, parents). Cette grille sera actualisée saison après saison.

Les jeunes triathlètes retenus sur le projet peuvent recevoir du soutien de la manière suivante :

- Stages de préparation générale ou de préparation à des objectifs spécifiques (jusqu'à 7 stages de 6 jours effectifs par an), ils font l'objet d'un compte rendu moral, d'un compte rendu sportif, auxquels s'ajoutent des documents divers et variés (technique, méthodes, outils, projet sportif, santé, nutrition, prévention du dopage, ...). Ces stages permettent d'évoluer en règle générale avec une partie des meilleur-e-s jeunes triathlètes de France. Ce qui en premier lieu pour moi, jeune triathlète, me permet d'apprendre à découvrir les différences (comment elle ou il s'entraîne, ce qu'elle ou qu'il fait, comment cela se passe, comment cela s'organise, etc.). Connaitre et disposer d'autres points de vue peut me permettre de progresser. Mais apprendre les différences c'est aussi constater parfois qu'il y a meilleur-e, plus fort-e, plus grand-e, plus ceci ou cela, bref qu'il y aura toujours différent ... de moi !

L'essentiel n'est-il pas de savoir ce que je veux (où je souhaite aller) et de savoir comment je vais m'y prendre ?

Nous évoquons souvent la notion de projet mais « l'enjeu » et certains pièges sont bien là. Voici une équation pour résumer cela : mes ambitions + projet national + les différences + une dose de réseaux sociaux + ... d'autres sources d'amplification = un Enjeu que je ne contrôle plus.

Pour éviter cela, apprendre à se connaître (sa personnalité, son histoire, son corps, ses émotions, ses pensées) mais aussi savoir éclaircir sa destination (ambitions, rêves, objectifs, but) permettent souvent de choisir son propre chemin en meilleure conscience. A ce titre, le jeu, même pratiqué sérieusement, doit rester maître des enjeux.

- Conseils de santé, il est à noter qu'un-e kinésithérapeute est présent-e lors de chaque stage. Un-e médecin est présent-e environ 24 jours durant une année. Une fiche médicale de liaison est établie lors de chaque stage, deux médecins se relaient et échangent entre elles entre les stages afin de répondre au mieux à l'ensemble des demandes. Des actions de prévention régulières contre le dopage prennent des formes d'interventions variées.

- Coaching de soutien (triathlète, entraîneur),
- Conseils sur l'entraînement, l'établissement du calendrier et les distances de compétition, le plan de carrière,
- Analyse technique dans la discipline ou dans les spécialités,
- Conseils en alimentation,
- Conseils en préparation physique et musculation,
- Conseils sur les options éducatives.

Le projet I.A.T.E. s'inscrit dans une relation d'échanges entre les acteurs suivants :

- les jeunes triathlètes,
- les Entraîneurs de club, les Entraîneurs à titre individuel, les dirigeants de club,
- les parents, partie prenante du projet de leur fille ou de leur fils. Ils peuvent donc solliciter l'équipe technique qui répondra au mieux à leur demande, ils sont aussi quelquefois l'entraîneur de l'athlète ou leur cadre référent.
- des conseillers techniques sportifs de la Direction Technique Nationale de la FFTRI.

Un carnet d'entraînement est proposé aux triathlètes. Les formes individuelles sont toutefois

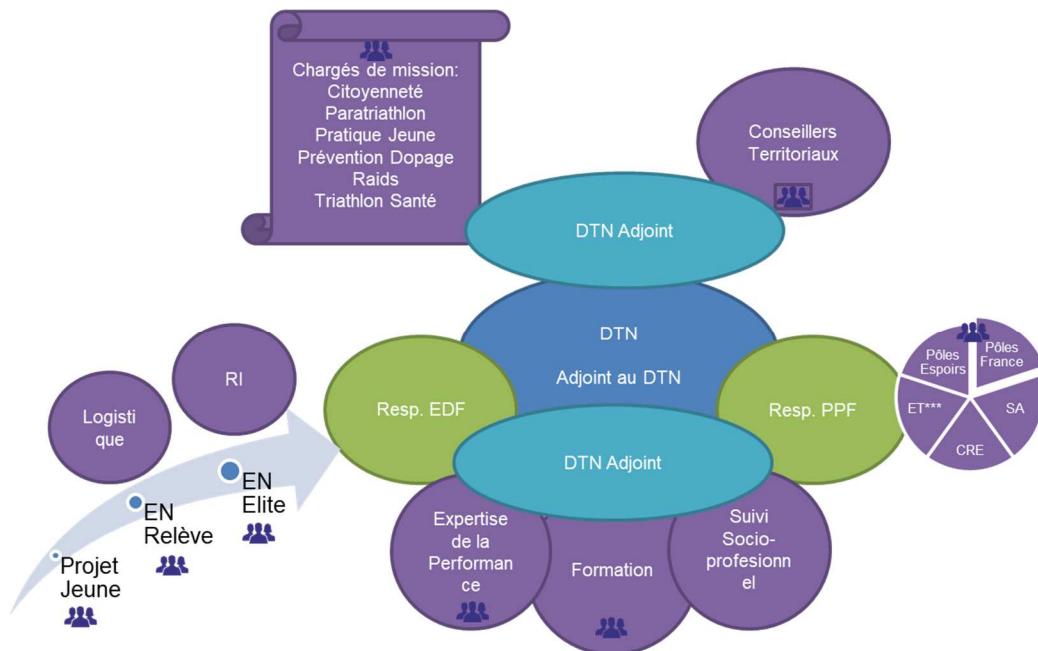
acceptées, l'important étant que la ou le jeune triathlète s'entraîne de manière efficace et conséquente.

Le transfert de talent ne fait pas l'objet d'une convention ou d'un accord avec d'autres fédérations. Différents acteurs et facteurs ont joué un rôle, le contact bienveillant et le suivi dans le temps via le projet I.A.T.E. ont constitué un élément favorisant. Il est certain que favoriser le transfert de talents dans les disciplines aérobies offrirait un potentiel fort pour le triathlon et le paratriathlon. Il est à noter que plusieurs jeunes filles triathlètes notamment ont obtenu, ces dernières saisons, des sélections en cross, sur piste, en course de montagne pour la F.F.A..

7. ENCADREMENT

Concernant les sélections en équipe de France, le Directeur Technique National est le sélectionneur. Un comité de sélection composé de 5 membres (2 élus, 2 techniciens (le DTN et le responsable des équipes de France), le médecin des équipes de France) se réunit en amont des annonces des sélections. Le rôle du comité de sélection est de vérifier le respect des modalités de sélection des Equipes de France.

Il est représenté ci-dessous l'organigramme fonctionnel simplifié de la Direction Technique Nationale au 01/10/2017 :



Concernant l'action 2 relative à l'organisation du sport de haut niveau, un continuum est mis en place dans l'accompagnement des athlètes identifiés (du projet jeune à l'élite). Celui-ci est valable pour le paratriathlon et le triathlon, avec une seule différence sur le premier étage. En effet, pour le paratriathlon, ce premier étage est associé à l'action 1 (développement du sport pour le plus grand nombre). Le développement du paratriathlon passe notamment par une communication sur cette pratique qui permet d'attirer de nouveaux pratiquants, qui pour certains pratiquaient déjà d'autres disciplines. Ainsi, un athlète peut rapidement être identifié par le CTN en charge du développement et ensuite être accompagné par l'Entraîneur National (E.N.) relève puis E.N. Elite. Pour le triathlon, ce premier étage s'appuie sur le projet jeune et notamment le dispositif I.A.T.E. (développé dans la partie 6). L'E.N. relève triathlon accompagne les athlètes identifiés dans la perspective de 2024. Il intervient dans la continuité du projet jeune auprès des athlètes identifiés de la catégorie junior à la catégorie senior. Les sportifs U23 et Seniors qui sont dans les trois premiers niveaux sont eux accompagnés par l'E.N. Elite. Le niveau de réalisation permettant d'être dans ces trois niveaux de classification est aligné sur la capacité d'être à minima finaliste d'une étape WTS (différenciation entre sportifs de moins de 23 ans ou plus). De manière corollaire, pour le paratriathlon, l'E.N. Elite concentre son action sur les sportifs potentiels médaillables paralympique 2020, ou à minima finalistes, l'E.N. relève sur 2024.

Si le pilotage de chacun de ces étages est confié à un ou des CTS, l'icône  représente une équipe projet de CTS qui intervient elle en appui sur chaque étage. Ainsi, les cadres coordonnateurs du

projet jeune intervienent en appui de manière prioritaire auprès de l'E.N. relève et secondaire auprès de l'E.N. Elite, l'E.N. relève intervient en appui aux CTN du projet Jeune, et à l'E.N. Elite etc.... Cette organisation répond à différentes logiques, et notamment celles de continuité dans l'accompagnement des athlètes, de développement d'une culture commune, et également de faciliter la continuité de l'action dans le cas de changement de responsabilités. Un temps dans les lettres de mission de chaque E.N. Elite est prévu pour que chacun puisse appréhender les particularités de l'environnement de son collègue référent olympique ou paralympique. La particularité du triathlon est d'associer sur une grande majorité de compétitions (Championnats continentaux, Championnats du Monde (sauf l'année des Jeux), la plupart des épreuves internationales) triathlon et paratriathlon. Ainsi, l'ensemble des acteurs (sportifs, cadres, personnels médicaux et paramédicaux) sont ensemble sur ces compétitions. Ce choix vise donc à favoriser les échanges de pratiques et la confrontation de points de vue sur des éléments stratégiques du projet de performance.

Concernant le triathlon longue distance et le duathlon courte distance, des Entraîneurs Nationaux référents assurent le suivi des athlètes identifiés. Les ressources sont essentiellement orientées sur la préparation et l'encadrement des championnats du Monde. Des actions en commun avec le projet olympique peuvent être mises en place quand elles permettent d'apporter une plus-value notamment sur le partage de sessions d'entraînement dans le cadre de la préparation d'objectifs majeurs du projet olympique.

Le responsable des Equipes de France assure notamment la coordination de l'ensemble des cadres intervenant auprès des différentes équipes de France. Sous la responsabilité du D.T.N, en collaboration avec le Directeur Technique National adjoint, il conçoit et met en œuvre avec les E.N. la politique sportive des Equipes de France. De manière corollaire, le responsable du Projet de Performance Fédéral assure notamment la coordination de l'ensemble des cadres intervenant sur les structures du PPF, en lien avec les coordonnateurs de Pôle. Le Directeur Technique National adjoint supervise l'ensemble des dossiers relatifs au haut niveau et à la formation.

Aparté : la convention cadre pour la F.F.TRI. fixe le nombre de contrat de Préparation Olympique à 6, auquel il faut ajouter 15 professeurs de sport. Ces 6 contrats sont attribués au Directeur Technique National, aux deux Directeurs Techniques Nationaux Adjoints, au Responsable des Equipes de France, à l'Entraîneur National Elite référent paralympique et à l'Entraîneur National Elite référent olympique. L'appellation d'Entraîneur National ne fait donc pas référence à l'attribution d'un contrat de préparation olympique (E.N. relève ou discipline de haut niveau).

La Direction Technique Nationale de la Fédération Française de Triathlon est relativement jeune. L'organisation de la DTN pour l'olympiade Tokyo vise à consacrer les ressources humaines suffisantes pour l'atteinte d'objectifs ambitieux, mais également à préparer l'avenir, et notamment 2024. Comme évoqué plus tôt, le nombre très réduit de professionnels œuvrant dans le triathlon de haut niveau, nous pousse à développer et conserver une expertise de haut niveau dans l'entraînement au quotidien de triathlètes et paratriathlètes. Certains sportifs, triathlètes et paratriathlètes de haut niveau, sont accompagnés par des entraîneurs « privés » (qui ne sont pas cadres d'Etat ou cadres fédéraux). Il est important de noter que la situation notamment économique de ces entraîneurs est relativement précaire. Celle faiblesse économique est relevée en début de document sur l'olympiade Rio et reste une réalité pour 2020.

L'augmentation du nombre de compétitions, mais également de manière cumulative, l'augmentation du nombre de catégories de handicap, l'entrée au programme de Tokyo du relais mixte et donc l'augmentation concomitante du nombre de compétitions, sont autant d'éléments qui nécessitent de consacrer des ressources humaines sur l'encadrement des compétitions internationales. Le secteur particulier de l'analyse de la performance est lui très critique, car il doit donner un certain nombre de données directement utilisables dans l'accompagnement des

sportifs de haut niveau, mais également pour la formation des éducateurs sportifs. L'analyse de ces données, sa diffusion et son appropriation étant chronophage, des choix doivent être faits pour se centrer sur les facteurs les plus directs de la performance (à la différence de british cycling et sa cellule des gains marginaux). Faute de ressources humaines, à moyen et long terme, cela sera très certainement délétère. Un partenariat fort avec l'INSEP depuis près de 20 ans nécessitera d'être repensé et redynamisé. La collaboration avec des universités, la mutualisation avec des disciplines connexes doivent elles également être renforcées, notamment dans la perspective de Tokyo 2020 et son environnement particulier (climat, chaleur, décalage horaire...).

Au niveau humain, comme au niveau financier, nous souhaitons consacrer un temps conséquent sur l'accompagnement de la préparation, et pas uniquement sur l'évaluation (*i.e.* la compétition). En fonction des besoins et des situations, des stages individuels ou collectifs sont mis en place. Des actions individuelles sont également mises en place concernant l'encadrement des sportifs (besoins en termes de formation, accompagnement sur les compétitions de référence, retour et partage d'expérience, etc...).

Concernant le paratriathlon, un champ très vaste avec un impact potentiel très fort sur la performance concernant les prothèses est à investiguer de manière très forte. Cela nécessite de mettre en place des collaborations, notamment avec des universités et des professionnels du secteur (prothésistes, fournisseurs de prothèses etc...). Cela nécessite une expertise élevée et des coûts financiers conséquents.

8. PROGRAMMATION ET FINANCEMENT

Comme évoqué plus haut dans ce document, « une des particularités du triathlon est d'être l'association de 3 disciplines dans leur orientation « endurance », dont seule l'une d'entre elles nécessite une infrastructure fixe, installée à demeure, en accessibilité indirecte, la piscine. En outre, cette discipline nécessite de nombreuses heures d'entraînement, surtout entre l'âge de 8 à 20 ans, avec une période de développement importante autour de 13 à 15 ans, au début de la période pubertaire ». En termes d'équipement, les piscines sont donc un besoin essentiel pour le paratriathlon et le triathlon avec un accès quasi quotidien pour les structures de haut niveau. Concernant les pôles triathlon, le coût d'accès aux piscines est le premier poste de dépense, et il est en augmentation sur cette dernière olympiade.

Concernant les aspects économiques, nous évoquions plus haut qu'« il est important de rappeler que la surface économique du triathlon étant fragile, que la viabilité économique tenant primordialement et essentiellement à des résultats à titre individuel, il est illusoire de pouvoir réunir les toutes meilleures et les tout meilleures sur un seul et même site d'entraînement, avec le ou les mêmes entraîneurs. Ceci a déjà été fait dans le passé, notamment entre 2001 et 2008, avec davantage d'effets négatifs que positifs, sans résultats probants qui fassent de cette voie la seule à retenir. » Pour compléter, la période d'âge comprise en 17 et 25 ans est une période sensible au niveau socio-professionnel. En effet, les parents restent bien souvent le soutien majeur d'accompagnement financiers des sportifs. Les clubs peuvent soutenir certains sportifs, notamment au travers de prêt de matériel ou de primes de performance.

La FFTRI accompagne ces sportifs au travers d'aides personnalisées, l'enveloppe pour tous les SHN étant de 90000€ en 2017. Avec une attention particulière portée sur le public relève et un soutien accru au paratriathlète, il doit être envisagé une augmentation de cette enveloppe. Sport où le matériel et l'utilisation des prothèses est à la fois très couteux mais a également un impact très fort sur le niveau de performance, mais également sur la capacité à pouvoir accepter une forte charge d'entraînement. Le soutien auprès de la relève paratriathlon doit être renforcé, l'ensemble des catégories de handicap étant concerné (handbike, fauteuil de course, tandem, prothèses pour le vélo, prothèses pour la course etc...).

En termes d'expertise et d'optimisation de la performance, de nombreux travaux ont été menés depuis une vingtaine d'années avec l'INSEP notamment et l'université de Nice. Jusqu'en 2012, des travaux conséquents ont été réalisés sur l'analyse de l'activité. Sur l'olympiade Rio, les axes d'étude ont porté principalement sur des questions relatives à la préparation terminale et la gestion des charges d'entraînement.

Pour l'olympiade de Tokyo, l'analyse du relais mixte devra être rapidement mise en œuvre pour permettre de mieux caractériser l'activité mais également mettre en évidence les pistes de progression. Les récents travaux menés avec l'IRMES offrent eux aussi des pistes très intéressantes, notamment sur les couloirs de performance et un outil prédictif des scénarios de course.

La FFTRI a également travaillé sur une base de données des résultats internationaux sous passe d'être finalisée. D'une manière générale, l'expertise, l'optimisation de la performance et la recherche sont des thèmes où la mutualisation avec d'autres fédérations permettrait à la fois de mieux valoriser les recherches menées qui peuvent souvent concerner d'autres disciplines, mais également de pouvoir mettre en commun l'expertise développée sur des secteurs très variés (technologie, développement d'algorithmes, théorie de la dynamique des fluides, physiologie, biomécanique...).

Concernant les sportifs en situation de handicap, le développement de prothèses est un axe central qui doit associer sportifs, fédérations, chercheurs en analyse du mouvement, orthopédistes et

prothésistes.

Au niveau du financement du sport de haut niveau, le Ministère soutient très fortement la FFTRI au travers de la Convention d'Objectifs (à hauteur de 80%). Comme évoqué sur la partie encadrement, avec le portage intégral du paratriathlon, et l'intégration du relais mixte au programme des JO de 2020, la FFTRI est à la recherche de moyens humains et financiers supplémentaires.

Depuis quelques années, la FFTRI utilise les ressources dont elle dispose sur l'évaluation (la compétition) mais également sur l'accompagnement et la préparation aux compétitions (stages individuels ou collectifs, besoins singuliers...).

Dans une logique de triple temporalité (court, moyen et long terme), les ressources allouées au haut niveau sont utilisées au regard des besoins pour accompagner les athlètes identifiés vers les podiums mondiaux. Ainsi, la relève bénéficie d'un soutien accru de par une augmentation du niveau de performance de ces sportifs (rappel du rang de la France 1^{ère} en Junior et U23).

Concernant les structures pôles Espoirs, depuis quelques années, nous ne bénéficions pas de subventions locales.

9. EVALUATION

Dans le champ sportif, et notamment celui du haut niveau, le rapport à l'évaluation est particulier. Il y a une évaluation inhérente à l'activité avec le classement des athlètes selon un résultat, comme en triathlon où le classement est fait en fonction du temps total à réaliser la distance prévue dans chacun des modes de locomotion. Pour autant, l'évaluation ne saurait être réduite à la seule prise en compte du résultat final.

Il apparaît opportun de mettre en place une culture de l'évaluation qui soit plus globale. Il convient à la fois d'interroger le résultat de l'action, mais également la méthodologie de l'action. Ces réflexions ont notamment été renforcées à l'occasion des états fédéraux du sport de haut niveau réalisés à l'issue de l'olympiade et de la paralympique de Rio. Il a été mis en lumière une évaluation nuancée du résultat de l'action (nombre de médailles olympiques et paralympiques) et une évaluation positive de la méthodologie de l'action utilisée. Le bilan de l'olympiade de Rio fait également émerger la nécessité d'un outil d'accompagnement formalisé dans l'accompagnement des sportifs identifiés (tableau de bord), qui devra être construit et utilisé pour l'olympiade Tokyo 2020.

Vous trouverez ci-dessous la liste des indicateurs sportifs proposés en fonction des disciplines.

Pour toutes les disciplines :

- Nombre de médailles obtenues sur les championnats du Monde,
- Ratio du nombre de sélectionnés sur le nombre de demi-finalistes, finalistes et médaillés.

Triathlon Elite :

- Nombre de places de finalistes, de podiums et de victoires réalisées sur les étapes WTS et le classement général final.

Paratriathlon :

- Nombre de médailles réalisées sur les championnats d'Europe et du Monde.

Triathlon U23 et Junior et relève :

- Nombre de médailles réalisées sur les championnats du Monde U23,
- Nombre de places de finalistes sur les championnats d'Europe et du Monde Junior,
- Nombre de sportifs

ANNEXES

ANNEXE 1 : Cahier des charges des structures concourant au PPF Programme d'excellence sportive

Pôle France	
Conditions de labellisation	La Direction Technique Nationale est seule compétente pour établir le cahier des charges de la structure et choisir les athlètes membres de la structure.
Postionnement au sein du PPF	Tutelle, localisation
	F.F.Tri., D.T.N., Ministère des Sports - Localisation de préférence en établissement national
	Objectif général
	Excellence sportive (individuel ou relais) : sélection Jeux Olympiques et Paralympiques, Série Mondiale WTS, Championnat d'Europe Elite
	Niveau de recrutement des
	Sportifs inscrits sur liste ministérielle Elite ou Senior.
Eléments du fonctionnement sportif	Niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la
	Accession à l'excellence sportive : médaille Jeux Olympiques, Série Mondiale WTS, Championnat d'Europe Elite
	Coordonnateur
	CTPS ou Professeur de sport
Suivi des sportifs	Encadrement
	CTPS ou Professeur de sport
	Population
	De 1 à 8 sportifs, sportifs inscrits sur liste ministérielle Elite ou Senior, recrutement national
	Installations
	Bassin de 25m ou 50m, natation possible en milieu naturel sécurisé, piste d'athlétisme de 400m, circuits cyclistes et course à pied variés. Salle de musculation polyvalente. Unité de récupération. Local pour entrepôt de matériel sportif. Bureau équipé de matériel informatique et de bureautique pour équipe d'encadrement,
	Volume d'Entrainement
	Charge hebdomadaire supérieure à 25 heures, hors période de régénération. 2 à 5 créneaux d'entrainements quotidiens.
	Conventions et partenaires
	Avec établissements scolaires, universités, collectivités territoriales
	Hébergement
	Mise en œuvre du double projet
	Elaboration individualisée du double projet, adapté aux objectifs sportifs et à la formation universitaire ou professionnelle. Suivi par le Coordonnateur du Pôle, le responsable du suivi socioprofessionnel de la F.F.Tri., le responsable du suivi scolaire, universitaire ou professionnel de la structure d'accueil, en lien avec le coordonnateur du PPF.
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologique
	Suivi spécifique assuré par un médecin fédéral désigné pour cette mission, en lien avec le coordonnateur du PPF et le coordonnateur du Pôle. Réseau d'experts médicaux et paramédicaux locaux, et assistance du réseau d'experts de la commission médicale nationale. Accompagnement sur un aspect comportemental et préparation mentale possible par des ressources internes au sein de la D.T.N..

Structure associée		
	Conditions de labellisation	La Direction Technique Nationale est seule compétente pour établir le cahier des charges de la structure et déterminer son statut.
Positionnement au sein du PPF	Tutelle, localisation	F.F.Tri., D.T.N., Ministère des Sports - Localisation de préférence en établissement national - Localisation administrative de l'athlète
	Objectif général	Excellence sportive (individuel ou relais) : sélection Jeux Olympiques et Paralympiques, Série Mondiale WTS, Championnat d'Europe Elite, Championnat du Monde Paratriathlon
	niveau de recrutement des sportifs, population	Sportifs inscrits sur liste ministérielle Elite ou Senior.
	niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure	Accession à l'excellence sportive : médaille Jeux Olympiques, Série Mondiale WTS, Championnat d'Europe Elite
	Coordonnateur / Encadrement	Encadrement souhaité par la structure et validé par le DTN. Suivi effectué par un entraîneur national référent ou son équivalent désigné.
	Population	1 sportif
Eléments du fonctionnement sportif	Installations	Bassin de 25m ou 50m, natation possible en milieu naturel sécurisé, piste d'athlétisme de 400m, circuits cyclistes et course à pied variés. Salle de musculation polyvalente. Unité de récupération.
	Volume d'Entrainement	Charge hebdomadaire supérieure à 25 heures, hors période de régénération. 2 à 5 créneaux d'entraînements quotidiens.
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet	Elaboration individualisée du double projet, adapté aux objectifs sportifs et à la formation universitaire ou professionnelle. Suivi par l'entraîneur national référent ou son équivalent désigné, le responsable du suivi socioprofessionnel de la F.F.Tri., en lien avec le coordonnateur du PPF.
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire	Surveillance médicale réglementaire assuré par un médecin fédéral désigné pour cette mission, en lien avec l'entraîneur national référent ou son équivalent désigné et le coordonnateur du PPF.
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologique	Suivi spécifique assuré par un médecin fédéral désigné pour cette mission, en lien avec l'entraîneur national référent ou son équivalent désigné et le coordonnateur du PPF. Réseau d'experts médicaux et paramédicaux locaux, et assistance du réseau d'experts de la commission médicale nationale. Accompagnement sur un aspect comportemental et préparation mentale possible par des ressources internes au sein de la D.T.N..

Club de Haut Niveau	
Conditions de labellisation	La Direction Technique Nationale est seule compétente pour établir le cahier des charges de la structure et déterminer son statut.
Positionnement au sein du PPF	Tutelle, localisation
	F.F.Tri., D.T.N., Ministère des Sports - Localisation géographique et administrative du club
	Objectif général
	Excellence sportive : sélection Jeux Olympiques et Paralympiques, Série Mondiale WTS, Championnat d'Europe Elite
	niveau de recrutement des sportifs, population
	A minima 3 sportifs inscrits sur liste ministérielle Elite, Senior ou Relève, devront être licenciés au club et s'entraîner quotidiennement, hors des périodes de stages, sur la structure.
	niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure
Eléments du fonctionnement sportif	Accession à l'excellence sportive : médaille Jeux Olympiques, Série Mondiale WTS, Championnat d'Europe Elite
	Coordonnateur
Population	Encadrement effectué par l'entraîneur ou les entraîneurs du club.
	1 coordonnateur BF4 avant août 2007 ou DEJEPS Triathlon.
Suivi des sportifs	voir ci-dessus
	Installations
	Bassin de 25m ou 50m, natation possible en milieu naturel sécurisé, piste d'athlétisme de 400m, circuits cyclistes et course à pied variés. Salle de musculation polyvalente. Unité de récupération.
Mise en œuvre du double projet	Volume d'Entrainement
	Charge hebdomadaire supérieure à 25 heures, hors période de régénération. 2 à 5 créneaux d'entrainements quotidiens.
	Mise en œuvre du double projet
Mise en œuvre du suivi médical réglementaire	Elaboration individualisée du double projet, adapté aux objectifs sportifs et à la formation universitaire ou professionnelle. Suivi par l'entraîneur national référent ou son équivalent désigné, le responsable du suivi socioprofessionnel de la F.F.Tri., en lien avec le coordonnateur du PPF.
	Surveillance médicale réglementaire assuré par un médecin fédéral désigné pour cette mission, en lien avec l'entraîneur national référent ou son équivalent désigné et le coordonnateur du PPF.
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologique
	Suivi spécifique assuré par un médecin fédéral désigné pour cette mission, en lien avec l'entraîneur national référent ou son équivalent désigné et le coordonnateur du PPF. Réseau d'experts médicaux et paramédicaux locaux, et assistance du réseau d'experts de la commission médicale nationale. Accompagnement sur un aspect comportemental et préparation mentale possible par des ressources internes au sein de la D.T.N..

Programme d'accession au haut niveau

Pôle Espoirs	
	Conditions de labellisation
Positionnement au sein du PPF	Tutelle, localisation
	Objectif général
	niveau de recrutement des sportifs, population
	niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure
	Coordonnateur
	Encadrement
	Population
Eléments du fonctionnement sportif	Installations
	Volume d'Entrainement
	Conventions et partenaires
	Hébergement
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologique

Centre Régional d'Entrainement	
Conditions de labellisation	La Direction Technique Nationale est seule compétente pour établir le cahier des charges de la structure. La responsabilité du choix des membres de la structure incombe au président de la Ligue.
Postionnement au sein du PPF	Tutelle, localisation
	Accession au haut niveau : structuration de l'offre régionale d'accompagnement, formation et perfectionnement sportif, préparation aux échéances nationales et internationales de la catégorie Jeune.
	niveau de recrutement des sportifs, population
	Catégories minimes, cadets, juniors, voire U23 (20 à 23 ans) à condition de fort potentiel
	niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure
	Accession au haut niveau : structuration de l'offre régionale d'accompagnement, formation et perfectionnement sportif, préparation aux échéances nationales et internationales de la catégorie Jeune.
	Coordonnateur
Eléments du fonctionnement sportif	1 coordinateur BF4 avant août 2007 ou DEJEPS Triathlon.
	Intervenant extérieur : sans rémunération : BF4 ou équivalence dans la discipline encadrée (diplôme de niveau 4), avec rémunération : à minima BPJEPS de l'activité concernée ou équivalence dans la discipline encadrée.
	Population
	Le ratio d'encadrement est de 1 cadre pour 8 athlètes au maximum.
	Installations
	Bassin de 25m ou 50m, natation possible en milieu naturel sécurisé, piste d'athlétisme de 400m, circuits cyclistes et course à pied variés. Salle de musculation polyvalente. Unité de récupération. Local pour entrepôt de matériel sportif. Bureau équipé de matériel informatique et de bureautique pour équipe d'encadrement,
	Matériels à disposition
Suivi des sportifs	Home-trainer, cardiofréquencemètre, petits matériels sportifs.
	Fonctionnement
	DRJSCS, collectivités territoriales, partenaires privés, ligues, comités départementaux, clubs, familles
	Volume d'Entrainement
	Charge hebdomadaire comprise entre 12 et 18 heures, hors période de régénération. 1 à 3 créneaux d'entrainements quotidiens, à minima 5 jours sur 7. Hebdomadairement 5 séances de natation de 1h30 à minima, 6 à 10 séances réparties librement dans l'ensemble des autres activités (vélo, course à pied, préparation physique et musculation).
	Conventions et partenaires
	Avec établissements scolaires, universités, collectivités territoriales. F.F.Tri., ligues régionales, comités départementaux, clubs.
Mise en œuvre du double projet	Hébergement
	Internat au sein d'un établissement scolaire avec hébergement assuré le weekend (facultatif) ou d'un C.R.E.P.S. (pour les structures s'appuyant sur un C.R.E.P.S.), familles d'accueil possibles (semaine et/ou weekend), possibilité de sportifs en demi-pension ou externes.
	Mise en œuvre du double projet
Mise en œuvre du suivi médical et paramédical	Formation obligatoire pour chaque athlète. Aménagements scolaires et universitaires vivement souhaités. Elaboration individualisée du double projet, une convention est signée annuellement entre la structure et le sportif.
	Coordination du suivi médical et paramédical par un médecin du sport référent pour la structure.
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologique
Assurée en coordination avec le médecin du sport référent de la structure.	

ANNEXE 2 : critères d'inscription sur liste de haut niveau

Fédération Française de Triathlon - Critères d'inscription en listes ministérielles de Sportifs de Haut Niveau (Elite, Senior, Relève), Espoirs, Sportifs des Collectifs Nationaux - Proposition pour la période 2017 - 2021

	Catégorie Elite	Catégorie Senior	Catégorie Relève (de 15 à 23 ans, âge au 31 décembre de l'année de l'inscription sur la liste ministérielle)***
Jeux Olympiques	1 à 8	9 à 16	17 à 64
Classement général final du championnat du Monde WTS	1 à 8	9 à 16	
Etape du championnat du Monde WTS Distance Olympique			1 à 20
Etape du championnat du Monde WTS Distance Sprint			1 à 10
Championnat d'Europe Elite Distance Olympique	1 à 3	4 à 8	9 à 16
Championnat d'Europe Elite Distance Sprint		1 à 4	5 à 8
Coupe du Monde Distance Olympique			1 à 8 si Indice de Performance* < 50
Coupe du Monde Distance Sprint			1 à 4 si Indice de Performance* < 50
Coupe Continentale Elite Distance Olympique			1 à 3 si Indice de Performance* < 100
Triathlon à titre individuel			Si U23 = 1 si Indice de Performance* < 100
Coupe Continentale Elite Distance Sprint			Si Junior = 1 à 8 si Indice de Performance* < 100
Championnat du Monde U23			1 à 8
Championnat d'Europe U23			1 à 3
Championnat du Monde Junior			1 à 16
Championnat d'Europe Junior			1 à 8
Coupe Continentale Junior			1 à 3 si 12 nations et 50 athlètes au départ
Jeux Olympiques de la Jeunesse			1 à 3
Championnat d'Europe Youth			1 à 3
Championnat de France de Triathlon (Minime, Cadet, Junior)			
Championnat de France d'Aquathlon ou de Duathlon (Minime, Cadet, Junior)			
Autres			

		Catégorie Sportif des collectifs nationaux (à partir de 20 ans, âge au 31 décembre de l'année de l'inscription sur la liste ministérielle)***	Catégorie Espoirs (de 14 à 19 ans, âge au 31 décembre de l'année de l'inscription sur la liste ministérielle)
Triathlon à titre individuel	Jeux Olympiques	A partir de 24 ans = 17 à 64	
	Classement général final du championnat du Monde WTS		
	Etape du championnat du Monde WTS Distance Olympique	A partir de 24 ans = 1 à 16	
	Etape du championnat du Monde WTS Distance Sprint	A partir de 24 ans = 1 à 8	
	Championnat d'Europe Elite Distance Olympique		
	Championnat d'Europe Elite Distance Sprint		
	Coupe du Monde Distance Olympique	1 à 3 si Indice de Performance* < 50 si U21 = 9 à 16 si Indice de Performance* < 50	
	Coupe du Monde Distance Sprint	1 si Indice de Performance* < 50 si U21 = 5 à 8 si Indice de Performance* < 50	
	Coupe Continentale Elite Distance Olympique	si U21 = 4 à 6 si Indice de Performance* < 100	
	Coupe Continentale Elite Distance Sprint	si U21 = 2 à 3 si Indice de Performance* < 100	
	Championnat du Monde U23	Si U21 = 9 à 32	
	Championnat d'Europe U23	Si U21 = 4 à 16	
	Championnat du Monde Junior		17 à 64
	Championnat d'Europe Junior		9 à 64
	Coupe Continentale Junior		4 à 8 si 12 nations et 50 athlètes au départ
	Jeux Olympiques de la Jeunesse		4 à 64
	Championnat d'Europe Youth		4 à 64
	Championnat de France de Triathlon (Minime, Cadet, Junior)		1
	Championnat de France d'Aquathlon ou de Duathlon (Minime, Cadet, Junior)		2 à 5 si au moins une des conditions est remplie ** 1 si au moins une des conditions est remplie **
	Autres	Equipier de compétition sur les étapes WTS Partenaire d'entraînement sur les structures validées dans le PPF (Pôle France ou structure associée)	Le DTN, en fonction de l'analyse des résultats croisés des conditions suivantes** ou des championnats de France jeunes de triathlon, d'aquathlon et de duathlon propose l'inscription de sportifs sur liste Espoirs

** = les critères ci-dessous sont à réaliser durant la période courant du **1er janvier au 31 août** de l'année pour inscription sur la liste ministérielle Espoirs

Catégories d'âge	Tests Equipe de France Youth (400m en bassin de 50m et 3000m sur piste) et Junior (800m en bassin de 50m et 5000m sur piste)	OU	Avoir réalisé les temps natation (bassin de 25m ou de 50m au choix) et course à pied suivants sur des compétitions officielles FFA / FFN / Fédérations multisports / Fédérations affinitaires ou un temps validé par le DTN	OU	Avoir réalisé le nombre de points suivants selon les barèmes du class triathlon
Minime Fille	temps total inférieur ou égal à 16'15		Natation 800 mètres nage libre (25m) : 10'25		supérieur ou égal à 180 points
Minime Garçon	temps total inférieur ou égal à 14'45"		Natation 800 mètres nage libre (50m) : 10'40		
Cadette Fille	temps total inférieur ou égal à 28'45"		Course à pied 3000 mètres : 10'40		
Cadet Garçon	temps total inférieur ou égal à 25'45"		Natation 800 mètres nage libre (25m) : 9'40		
Junior Fille	temps total inférieur ou égal à 28'15		Natation 800 mètres nage libre (50m) : 9'55		supérieur ou égal à 175 points
Junior Garçon	temps total inférieur ou égal à 25'15		Course à pied 3000 mètres : 9'30		
			Natation 800 mètres nage libre (25m) : 10'05		
			Natation 800 mètres nage libre (50m) : 10'20		
			Course à pied 5000 mètres : 18'15		
			Natation 800 mètres nage libre (25m) : 9'25		
			Natation 800 mètres nage libre (50m) : 9'40		
			Course à pied 5000 mètres : 16'00		
			Natation 800 mètres nage libre (25m) : 10'00		
			Natation 800 mètres nage libre (50m) : 10'15"		
			Course à pied 5000 mètres : 17'45"		
			Natation 800 mètres nage libre (25m) : 9'15		
			Natation 800 mètres nage libre (50m) : 9'30		
			Course à pied 5000 mètres : 15'30"		

		Catégorie Elite	Catégorie Senior	Catégorie Relève (de 15 à 23 ans, âge au 31 décembre de l'année de l'inscription sur la liste ministérielle)***	Catégorie Espoirs (de 14 à 19 ans, âge au 31 décembre de l'année de l'inscription sur la liste ministérielle)
Triathlon à titre par équipe (relais)	Jeux Olympiques	1 à 4	5 à 8		
	Championnat du Monde Elite	1 à 4	5 à 8		
	Championnat d'Europe Elite	1	2 à 4		
	Championnat du Monde Mixte U23 & Junior			1 à 4	5 à 16
	Championnat d'Europe Junior			1 à 3	4 à 16
	Jeux Olympiques de la Jeunesse			1	2 à 8
	Championnat d'Europe Youth			1	2 à 8

		Catégorie Elite	Catégorie Senior	Catégorie Sportif des collectifs nationaux (à partir de 20 ans, âge au 31 décembre de l'année de l'inscription sur la liste ministérielle)***
Triathlon Longue Distance	Championnat du Monde Elite	1 à 3	4 à 8	9 à 16

		Catégorie Elite	Catégorie Senior	Catégorie Relève (de 15 à 23 ans, âge au 31 décembre de l'année de l'inscription sur la liste ministérielle)***	Catégorie Sportif des collectifs nationaux (à partir de 20 ans, âge au 31 décembre de l'année de l'inscription sur la liste ministérielle)***	Catégorie Espoirs (de 14 à 19 ans, âge au 31 décembre de l'année de l'inscription sur la liste ministérielle)
Duathlon Courte Distance	Championnat du Monde Elite	1 à 3	4 à 8		9 à 16	
	Championnat d'Europe Elite		1 à 3			
	Championnat du Monde U23 ou Junior			1		2 à 8
	Championnat d'Europe U23 ou Junior			1		2 à 3

Catégories d'âge				
Youth	de 15 à 17 ans			
Junior	de 16 à 19 ans			
U21	de 18 à 21 ans			
U23	de 18 à 23 ans			
Glossaire	Glossaire			
WTS	World Triathlon Series - Série Championnat du Monde - 1er niveau de compétition internationale			
WC	World Cup - Coupe du Monde - 2ème niveau de compétition internationale			
CC	Continental Cup - Coupe Continentale - 3ème niveau de compétition internationale			
IP	<p>Indice de Performance</p> <p>Les différences de niveau sportif observé sur les coupes d'Europe et du Monde ne permettent pas de comparer les résultats de ces épreuves.</p> <p>Un indice de performance (I.P.) est attribué à chacune de ces épreuves en fonction du niveau des meilleur(e)s sportifs (ves) qui y participent.</p> <p>L'I.P. d'une épreuve est égal à la moyenne du classement « I.T.U. points list » des 8 sportifs (ves) les mieux classés (à la date du lundi précédent l'épreuve).</p> <p>Un suivi de l'I.P. des compétitions internationales depuis 2012 nous permet d'avoir une lecture précise des différents niveaux de compétition et sert depuis de nombreuses années à fixer le niveau de réalisation des critères de sélection pour les championnats d'Europe et du Monde U23</p>			
***	Seuls les résultats réalisés entre le 1er janvier de l'année d'inscription sur liste et le dernier jour de la grande finale WTS sont pris en compte			

PARALYMPIQUE (valable pour toutes les catégories jusqu'à la validation des catégories retenues au programme des Jeux Paralympiques de Tokyo)

	Catégorie Elite	Catégorie Senior	Catégorie Relève	Catégorie Espoirs	Catégorie Sportif des collectifs nationaux
Jeux Paralympiques	1 à 8	9 à 16	-		
Championnat du Monde Triathlon	1 à 3	4 à 8	9 à 16	17 à 32	
Championnat d'Europe Triathlon	1	2 à 3	4 à 8	17 à 32	
Classement des étapes WPS				1 à 12 sous réserve d'avoir marqué des points ITU	
Classement des étapes PWC				1 à 8 sous réserve d'avoir marqué des points ITU	
Autre					Equipier de compétition

NON PARALYMPIQUE

	Catégorie Elite	Catégorie Senior	Catégorie Relève	Catégorie Espoirs
Championnat du Monde Triathlon	1	2 à 3	4 à 6	7 à 16
Championnat d'Europe Triathlon	-	1	2 à 3	4 à 8
Classement des étapes WPS				1 à 8 sous réserve d'avoir marqué des points ITU
Classement des étapes PWC				1 à 6 sous réserve d'avoir marqué des points ITU

Catégories

PTHC	Fauteuils (différence H1/H2) (H1 +0:00, H2 +3'35 H +4'48 F)
PTS2	Handicap sévère
PTS3	Handicap "important"
PTS4	Handicap "modéré"
PTS5	Handicap "léger"
PTVI	Handicap visuel (différence malvoyant/non voyant) (B1 +0:00/ B2 ou B3: + 3'16 H et + 3'42 F)

Glossaire

WPS	World Paratriathlon Series	1er niveau de compétition international
PWC	Paratriathlon World Cup	2nd niveau de compétition international

ANNEXE 3

Niveaux de classification des sportives et des sportifs Résultats obtenus au cours de la saison 2017 - Prise en compte pour la saison 2018

	NIVEAU	YOUTH 15-17 ans	JUNIOR 16-19 ans	U23 18-23 ans	ELITE > 18 ans	PROGRAMME DE COMPÉTITIONS PRINCIPALES (1)
TRIATHLETES POTENTIEL MEDAILLE JO 2020	1				<ul style="list-style-type: none"> - Top 3 Jeux Olympiques - Top 3 classement général WTS - Top 3 Grande Finale WTS - Top 1 étape WTS 	<ul style="list-style-type: none"> - Série WTS (5-6 étapes + 1 Grande Finale) - Test Event - Championnats d'Europe Elite
TRIATHLETES POTENTIEL FINALISTE JO 2020	2				<ul style="list-style-type: none"> - Top 8 Jeux Olympiques - Top 8 classement général WTS - Top 8 Grande Finale WTS - Top 3 étape WTS format CD - 2 Top 6 étape WTS format CD - 2 Top 3 étape WTS format Sprint - Top 3 championnats d'Europe CD Elite 	<ul style="list-style-type: none"> - Série WTS (5-6 étapes + 1 Grande Finale) - Test Event - Championnats d'Europe Elite
TRIATHLETES IDENTIFIÉS	3			<ul style="list-style-type: none"> - Top 3 championnats du Monde U23 - Top 12 étape WTS format CD - Top 8 étape WTS format Sprint - Top 8 championnats d'Europe CD Elite - Top 3 Coupe du Monde format CD - Top 1 Coupe du Monde format Sprint 	<ul style="list-style-type: none"> - Top 16 Jeux Olympiques - Top 16 classement général WTS - Top 12 Grande Finale WTS - Top 6 étape WTS format CD - 2 Top 8 étape WTS format CD - 2 Top 6 étape WTS format Sprint - Top 8 championnats d'Europe CD Elite - Top 4 Championnats d'Europe Sprint Elite - Top 1 Coupe du Monde format CD 	<ul style="list-style-type: none"> Elite : - Etapes WTS (4-5 étapes) - Championnats d'Europe Elite - Coupes du Monde <p>U23 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Championnats du Monde U23 - Etapes WTS (2-4 étapes) - Championnats d'Europe Elite - Coupes du Monde
	4		<ul style="list-style-type: none"> - Top 1 Championnats du Monde Junior - Top 1 Championnats d'Europe Junior - Top 3 Coupe d'Europe Elite - Top 8 Coupe d'Europe Elite** 	<ul style="list-style-type: none"> - Top 8 championnats du Monde U23 - Top 3 championnats d'Europe U23 - Top 20 étape WTS format CD - Top 12 étape WTS format Sprint - Top 16 championnats d'Europe CD Elite - Top 8 championnats d'Europe Sprint Elite - Top 8 Coupe du Monde format CD* - Top 4 Coupe du Monde format Sprint* - Top 3 Coupe d'Europe Elite CD** - Top 1 Coupe d'Europe Elite sprint** 		<p>U23 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Championnats du Monde et d'Europe U23 - Coupes du Monde - Etapes WTS (0-3 étapes) - Championnats d'Europe Elite <p>Juniors :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Championnats du Monde et d'Europe Junior - Coupes d'Europe Junior - Coupes d'Europe Elite (voire plus selon appréciation individuelle) - Championnats d'Europe U23
TRIATHLETES IDENTIFIÉS EMERGENTS	5		<ul style="list-style-type: none"> - Top 8 championnats du Monde Junior - Top 6 Championnats d'Europe Junior - Top 1 Coupe d'Europe Junior*** 	<ul style="list-style-type: none"> Si et seulement si U21 : - Top 16 championnats du Monde U23 - Top 8 Championnats d'Europe U23 - Top 8 Coupe du Monde - Top 16 Coupe du Monde format CD* - Top 3 Coupe d'Europe Elite - Top 6 Coupe d'Europe Elite format CD* 		<p>U23 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Championnats du Monde et d'Europe U23 - Coupes du Monde - Coupes d'Europe Elite <p>Juniors :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Championnats du Monde et d'Europe Junior - Coupes d'Europe Junior - Coupes d'Europe Elite (si > 18 ans)
	6	<ul style="list-style-type: none"> - Top 24 Championnats du Monde Junior - Top 12 Championnats d'Europe Junior - Top 8 Jeux Olympiques de la Jeunesse - Top 3 Championnats d'Europe Youth - Top 6 Coupe d'Europe Junior*** - Tests de sélection EDF : femmes < 28' ; hommes < 25' 	<ul style="list-style-type: none"> - Top 16 championnats du Monde Junior - Top 8 Championnats d'Europe Junior - Top 3 Coupe d'Europe Junior*** 			<p>Juniors :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Championnats du Monde et d'Europe Junior - Coupes d'Europe Junior - Coupes d'Europe Elite (si > 18 ans) <p>Youth :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeux Olympiques de la Jeunesse - Championnats d'Europe Youth - Coupes d'Europe Junior

* si indice de performance < 50

** si indice de performance < 100

*** si à minima 50 sportifs et 12 nations représentées au départ

(1) : ces programmes de compétitions sont donnés à titre indicatif et l'appartenance à un niveau n'ouvre pas de droit d'office. Le programme de compétitions de chaque sportif est défini individuellement avec les entraîneurs nationaux.

ANNEXE 4

INDICE DE PERFORMANCE (I.P.)

Les épreuves de coupes du Monde et de coupes d'Europe sont nombreuses dans le calendrier international et apparaissent comme les 2ème et 3ème niveaux de compétitions proposées par l'ITU (International Triathlon Union) sur le triathlon distance M, le 1 er niveau étant le circuit WTS (World Triathlon Series, soit le championnat du Monde Elite).

Ces épreuves permettent également à de nombreux athlètes de progresser au classement mondial « ITU points list » et pour les meilleurs, de se rendre éligible pour accéder au circuit WTS Depuis plusieurs saisons, ces épreuves servent aussi de support de sélection en équipe de France pour les championnats internationaux U23. Enfin, certains des meilleurs juniors y prennent part dans le cadre de leur formation sportive, en vue de préparer le passage vers la catégorie élite.

Cependant, l'interprétation des résultats sur ces épreuves est rendue difficile en raison d'une grande hétérogénéité du niveau sportif entre elles. Dans une optique de sélection, cette hétérogénéité rend difficile la définition de critères de résultats identiques selon le niveau de l'épreuve (coupes d'Europe ou coupes du Monde).

Pour remédier à cela, la F.F.TRI. a décidé de calculer un Indice de Performance (I.P.) définissant le niveau sportif de chaque épreuve de coupe d'Europe et de coupe du Monde, ce en fonction des meilleurs athlètes qui y participent.

L'I.P. d'une épreuve est égal à la moyenne du rang au classement international « I.T.U. points list » des sportifs (ves) portant les 8 premiers dossards à la date du lundi précédent l'épreuve (l'I.P peut être recalculé le jour de l'épreuve si la start list a évolué) :

I.P.= (Rang dossard 1 + Rang dossard 2 + + Rang Dossard 8) divisé par 8

Ainsi, la traduction que l'on peut en faire est la suivante : plus l'I.P. d'une épreuve est bas, plus le nombre d'athlètes bien classés participant à cette épreuve est important, et donc plus le niveau de celle-ci est élevé.